





~~[CAFFIAUX, Philippe Joseph]~~

Doubtful, therefore under

DÉFENSES

W. Biarritz 12 Mar

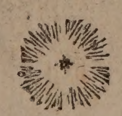
DÉFENSES DU BEAU SÉXE

OU

MÉMOIRES HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET CRITIQUES,

POUR SERVIR D'APOLOGIE *AUX FEMMES.*

TOME QUATRIÉME.



A AMSTERDAM,

AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. LIII.

AUX PETITS MAITRES.

MESSIEURS,

Dans une apologie des Dames, j'aurois eu mauvaiſe grace de vous oublier ; vous dont les manières enjouées, les raiſonnemens poupins, le ramage doucereux, le jargon mignard & compaſſé, ont fait ſi ſouvent les délices de ces cercles brillans, de ces aſſemblées du bel air, où des ames d'une trempe nouvelle, trouvent du ſublime & du merveilleux, dans des petits riens. Je ſuis d'autant plus obligé de vous marquer ici des attentions, que j'ai paru ailleurs ne pas être trop de

vos amis. On a eu tort de prendre le change. Quelques traits de critique de plus ou de moins ; eſt-ce là une affaire ? En tout cas la réparation ſuivra de près l'offenſe, s'il y en a. Je ne les ai produits, qu'afin de paroitre moins intéreſſé dans les éloges que je fais ici de vos talens ; qu'afin de pouvoir ſans indécence, rendre juſtice à vos mérites. Oui, Messieurs, je dis à vos mérites. Qui peut les méconnoitre ? N'eſt-ce pas vous qui avez remplacé les femmes dans l'art des minauderies, depuis que le beau sèxe a entrepris de faire voir qu'il ſavoit penſer & s'occuper ſolidement ? Sans vous cet art admirable étoit perdu pour jamais : vous l'avez reſſuſcité, vous l'avez retiré du cahos où il étoit rentré. Graces à vos ſoins, nous avons encore des poupées vivantes qui nous amuſent, un langage de mignardiſe qui nous divertit, un art de grimaces qui occupe agréa-

blement

blement nos momens perdus. Souffrez que j'applaudiſe à vos triomphes, & que tout occupé de votre gloire naiſſante, je partage avec toutes les perſonnes de bon goût, le plaiſir de vous admirer. Je ſuis avec toute l'eſtime qui vous eſt due,

MESSIEURS,

Votre, &c.

TABLE DES SOMMAIRES

Du Tome quatrième de l'Apologie des Femmes.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

ARTI-

Fin de la Table.

DÉFENSES DU BEAU SÉXE OU MÉMOIRES HISTORIQUES PHILOSOPHIQUES ET CRITIQUES,

Pour servir d'Apologie aux Femmes.

CHAPITRE III.

Du luxe dans les meubles, les habits & les parures.

Habillemens des premiers hommes.

L'ON a dit souvent que le luxe servoit à nourrir les pauvres aux dépens des riches. C'est le langage des flateurs & non celui de la vérité. Les pauvres, lorsqu'ils ne sont point fainéans, ont toujours assez de moyens de gagner leur vie, en multipliant les fruits de la terre,

ſans amolir les riches par des rafinemens de volupté. Mr. de *Fénelon* dans ſon ſavant livre des *avantures de Télemaque*, s'eſt plaint avec raiſon de ce déſordre, qui tend manifeſtement à la ruine des royaumes, & qui confond toutes les conditions. Il eût été plus raiſonnable de s'en tenir à ce qu'avoient fait les premiers hommes, & de ne point faire ſervir à la moleſſe & à la magnificence, ce qui n'avoit été donné que pour les néceſſités de la vie, ou pour cacher la honte & la misère. Nos premiers parens ne connoiſſoient dans leurs habits ni l'or ni l'argent ni la ſoie. Quelques feuilles d'arbres couſues enſemble, & dans la ſuite quelques peaux de bêtes fraichement tuées, les fourniſſoient d'habits & de couvertures. Si l'on mit enſuite en œuvre la laine & le poil des animaux, ce fut

Liv. 22. tom. 2. pag. 467. édit. de Paris, 1717.

fut moins par vanité que par compassion pour ces bêtes. On crut qu'il y avoit moins de cruauté à les tondre qu'à les égorger, pour profiter de leurs dépouilles : on leur permit de racheter leur peau aux dépens de leur toison. Lors même que la soie, l'or & l'argent furent trouvés, l'on ne pensa point à s'en faire des habits & des ornemens ; quoique la matière parût plus éclatante & plus précieuse, que toute celle qui avoit paru jusques alors : on les réserva pour les autels, & on ne les fit servir qu'au culte des dieux.

Le peu de luxe dans les premières républiques.

C'est ainsi qu'en ont usé les peuples des premières républiques, qui ont été les plus florissantes. Ils ne connoissoient ni l'or ni l'argent ; ou s'ils le connoissoient, ce n'étoit pas pour l'employer à des usages prophanes. *Lycurgue* ce fameux législateur des *Lacédémoniens*, défendit

toute ſorte de luxe dans ſes états ; & pour mieux réuſſir, il voulut que la monnoie même ne fût que de fer : encore la fit-il d'un ſi grand poids & d'un prix ſi médiocre, qu'il falloit une charrette à deux bœufs pour porter une ſomme de dix mines, (qui faiſoit environ cinq cens livres de notre monnoie,) & une chambre entière pour la ſerrer. *Zaleuque* a pris un moyen encore plus ſûr, pour empêcher l'introduction du luxe dans ſa république. Ce fut en publiant des lois qui rendoient le luxe odieux & diffamé. » Qu'une femme de con» dition libre, diſoit-il, à moins » que d'être ivre, n'ait point plus » d'une ſuivante ; qu'elle ne ſorte » point de nuit hors de la ville, » ſi ce n'eſt pour aller trouver » ſon galant ; qu'elle ne porte ni » joyaux d'or, ni d'étoffes bro» chés, à moins qu'elle ne faſſe

Plutarc. in lycurg. tom. 1. pag. 44. édit. wechel.

Diod. ſic. lib. 12. cap. 21. pag 84. édit. Rhodon. tom. 2.

le métier de courtisane. » C'étoit le vrai moyen de faire tomber le luxe, & celui dont nous devrions encore faire usage aujourd'hui, comme *Michel Montagne* l'a fort bien remarqué, « Dire qu'il « n'y aura que les princes qui « puissent porter du velours & de « la tresse d'or, & l'interdire au « peuple, qu'est-ce autre chose « que mettre en crédit ces cho- « ses-là, & faire croitre l'envie à « chacun d'en user ? . . . La loi « devroit dire au rebours : Que le « cramoisi & l'orfévrie est défen- « due à toute espèce de gens, « sauf aux bâteleurs & aux cour- « tisanes. »

Essais, liv. 1. chap. 43.

Parmi les *Athéniens* l'usage s'est aussi conservé long-tems, de ne pas employer d'or ni d'argent, dans les habits des hommes ou des femmes : & la soie même n'y fut introduite, que sur le déclin de la république. Nous le voyons

par le reproche qu'*Apollonius* en fait aux Dames de ſon tems. » Ces votres pompeux habillemens de pourpre, leur dit-il, » d'incarnatin, de roſes sèches & » de feuilles mortes, jaulnes, » vertes & autres ſemblables, » dont vous vous riollepiollez à » guiſe d'une prairie au mois de » Mai, d'où eſt-ce que vous en » avez attiré l'uſage ? Car il ne » ſe trouve point que les femmes » de l'*Acarnanie* ſe ſoient onq » ainſi attiffées. « Les *Romains* ont auſſi évité toute ſorte de luxe, dans l'établiſſement de leur empire; & ce ne fut que par le commerce qu'ils eurent avec les étrangers, qu'ils ſe relâchèrent peu-à-peu de cette ſévérité. Ce relâchement fut enfin la cauſe de la décadence & de la ruine entière de leur état, comme pluſieurs écrivains l'ont remarqué.

Philoſt. in vit. apol. lib. 4. cap. 7. trad. de Vigenère.

Depuis ce tems le luxe a pris in-

insensiblement le dessus, & les folles dépenses se sont augmentées de telle sorte, que rien n'a pu les arrêter. En vain *Caton* ce censeur si rigide, voulut couper le cours à ce désordre. Les lois qu'il fit ne durèrent qu'un quart-d'heure. Les Dames *Romaines* qu'on vouloit dépouiller de leurs ornemens, & réduire au simple nécessaire, plaidèrent si bien leur cause, qu'il fallut abroger ces lois, qu'un usage contraire avoit rendu impraticables. On ne garda plus alors de mesure. Ce fut à qui seroit plus richement paré, & feroit plus de dépenses. Il est parlé dans l'histoire, d'une *Pauline* qui portoit sur ses habits & sur sa coéffure, pour quatre millions de pierreries. *Brantôme* fait mention d'un Princesse de *Navarre*, qui étoit si chargée de pierres précieuses lorsqu'elle alloit à l'Église pour se marier,

Introduction du luxe & des dépenses.

que ne pouvant elle-même ſupporter ſon fardeau, on fut obligé de la porter ſur les bras des hommes. Aujourd'hui encore les Dames de l'*Archipel*, ne ſe contentent pas d'une ſeule bague comme celles de nos cantons, mais elles en ont les doigts tout couverts juſques aux ongles. A *Bagdad* dans l'*Aſie*, les Dames portent des joyaux aux oreilles & aux bras ; mais outre cela elles ont un colier de perles fines autour du viſage, & ſe font percer les narines, pour y attacher des anneaux. Les femmes des *Banians* peuples des *Indes orientales*, outre les ornemens de la tête & des bras, ont les jambes chargées de gros bracelets d'or & d'argent, & des bagues aux doigts du pied. Pour les habillemens brodés en toutes ſortes de façons, les draps d'or & d'argent, les dentelles de grand prix, &

Hiſt. des anciens Ducs de l'Archipel, & Coppin, bouclier de l'Europe. chap. 14.

Corneille dict. Geog. verbo Bagdad.

Davity. Ind. orient.

& une infinité d'autres dépenses semblables, on me permettra de n'en point parler. Tout le monde sait combien elles sont aujourd'hui communes. J'aime mieux parler du ridicule des modes : la matière est plus enjouée.

Usage du rouge & des onguens.

Dans la comédie *du divorce* au théatre italien, *Isabelle* se plaignant qu'une mauvaise nuit avoit défleuri son teint, *Colombine* sa servante, lui promet de réparer ce tort par une couche de rouge. Mais sa maitresse scrupuleuse sur l'article, lui répond ces mots: « Ha fi! *Colombine*, avec ton « rouge, tu me mets au désespoir. « Crois-tu que je puisse me résoudre à donner tous les jours un « habit neuf à mes appas? J'ai « une consience si délicate, que « je me reprocherois les conquêtes qui ne seroient point faites « de bonne grace; & je crois que « je mourrois de honte, d'avoir «

Théat. ital. de Gherardi, p. 418.

 dix

» dix années plus que mon vi-
» ſage. « Il en eſt peu parmi les Dames qui aient ce ſcrupule. On s'embarraſſe peu aujourd'hui, que les couleurs ſoient naturelles ou artificielles, pourvu qu'elles faſſent honneur; & l'on aime mieux faire des dupes, en faiſant de toute l'année un carnaval perpétuel, que de demeurer dans ſa peau naturelle, avec riſque de n'avoir que peu ou point d'adorateurs.

Ovide donne là-deſſus quelques conſeils, dont les Dames ſavent faire uſage. Il les avertit lorſqu'elles ont le teint pâle, de s'embellir avec du blanc & du rouge, de remplir les ſourcils aux endroits dégarnis, & de cacher les défauts des joues avec de petites peaux appliquées proprement, c'eſt-à-dire, avec des mouches. » Mais, dit-il, que vos
Ovid. lib. 3. de arte » galans ne trouvent pas ſur votre

tre table les boëtes de vos on- « guens. Il faut que votre beauté « paroiſſe toujours naturelle. . . . « Qui eſt-ce qui ne feroit point « choqué de voir un viſage ſi cou- « vert de fard, qu'il en coule juſ- « ques dans la gorge ? . . . Dans « le tems que vous travaillerez « à vous embellir, faites-nous « accroire que vous êtes encore « au lit ; & ne vous montrez ja- « mais, que vous n'ayez mis la « dernière main à votre parure. « Eſt-il néceſſaire que je ſache « d'où vient la blancheur de vo- « tre teint ? Fermez bien la por- « te de votre cabinet, pourquoi « en ſortiriez-vous barbouillée « & en déſordre ? »

amandi, verſ. 109. & ſeq. trad. de Martignac.

Non tamen expoſitas menſâ deprendat amator
Pyxidas : ars faciem diſſimulata juvet.
Quem non offendat toto fæx illita vultu,
Cùm fluit in tepidos pondere lapſa ſinus ? . . .
Tu quoquè dum coleris nos te dormire putemus :
Aptiùs à ſumma conſpiciere manu.
Cur mihi nota tui cauſa eſt candoris in ore ?
Claude fores thalami, quæ rude cogis opus.

Autres parures artificielles.

Ces précautions sont encore plus nécessaires pour les beautés surannées, dont les charmes ont dépéri par le malheur des tems. Telle étoit une certaine séxagénaire, (que plusieurs copient encore tous les jours,) qui ayant perdu depuis quinze ans un œil & la moitié de ses machoires, étoit presque toujours vis-à-vis d'une glace, pour s'ajuster adroitement un luminaire de cristal, une ratelière d'ivoire, une chevelure faite avec les dépouilles des huguenots massacrés à la *Saint Barthélemi*, & qui cherchoit encore des agrémens & des adorateurs, à la faveur d'un masque de plâtre & de boue. C'est la même qui demandoit à Arléquin déguisé en femme de chambre, s'il savoit faire de la pommade pour le visage ; & à qui cette prétendue femme de chambre répond en ces termes :

» Bon

« Bon, c'eſt où je triomphe, & « la comteſſe que j'ai ſervie, vous « en donneroit bien des nouvel- « les. Trois mois après que je » l'eus quittée, elle étoit vieillie « de vingt-quatre ans. Je lui ai « uſé plus de deux cens pots de « pommade ſur ſon corps : & à la « fin je lui ai rendu le cuir auſſi uni « qu'une glace. Si j'avois l'hon- « neur de vous penſer ſeulement « quinze jours, votre mari ne « vous reconnoitroit plus. Vrai- « ment, vraiment, j'ai remis ſur « pied des teins bien plus endia- « blés que le votre. Pour faire « quelque choſe de bon, il faudra « recrépir ce viſage-la d'un bout « à l'autre ; après cela vous char- « merez tout *Paris.* »

Théatre italien, coméd. d'Arleq. Emp. dans la lune, tom. 1. pag. 5.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'eſt que celles-mêmes qui n'ont pas beſoin de ces ſecours artificiels, ne laiſſent pas d'y avoir recours. Elles s'imaginent ga-

gner beaucoup. Mais il s'en faut bien qu'elles arrivent par-là au but qu'elles se proposent.

Traité du vrai Mérite, p. 205.

Les grimaces, les airs, sont de nuisibles soins ;
Aux yeux des connoisseurs rien n'est si pitoyable :
Et cent choses qu'on fait pour être plus aimable,
Font précisément qu'on l'est moins.

Mr. de *Claville*, de qui j'ai emprunté ces vers, dit que le secret que les femmes ont trouvé de s'enlaidir, dans l'espoir d'être plus belles ou de le paroitre plus longtems, est un remède involontaire que l'amour propre mal entendu, leur a suggéré en notre faveur : & que notre liberté auroit tout à craindre, si ce goût bizarre & ridicule ne nous avoit garanti contre des dehors enchanteurs, contre beaucoup d'esprit, de politesse, de modestie & de douceur.

Si le goût dépravé des plaisirs & du jeu,

Si

Si des airs de théatre,
Si le rouge & le plâtre,
Ne nous en détachoit un peu ;
On aimeroit à la folie.
Quand j'y penſe, je ſuis tranſi.
Mais à ce malheur, Dieu merci !
Plus d'une femme remédie.

Combien ne perdroit-on pas de l'eſtime que l'on a pour les Dames, (je parle de ces Sybilles, qui veulent encore figurer parmi les Nymphes,) s'il étoit permis de s'approcher de leur table, dans le tems qu'elles vont ſe mettre à leur toilette ? Que de myſtères n'y découvriroit-on pas ? Des machoires faites chez l'ébéniſte, des yeux de verre ou de fayance, de faux ſourcils, des pâtes & des onguens de toutes les ſortes, des poitrails de carton deſtinés à remplacer une gorge, que les rides ont rendu inſupportable, des épaules de coton ; de la bourre & de la filace, pour donner un air d'embonpoint au ſquelète aride & décharné. Vous y verriez comment

ment cette Dame se baigne toutes les semaines dans du lait; comment elle change deux fois l'année de peau, comment elle se fait coudre toutes les nuits, depuis la tête jusques aux pieds dans des parchemins gras. Vous y verriez peut-être enfin autant de bras, de jambes & d'autres membres postiches, qu'il y en a de véritables dans les écoles d'anatomie.

Les Hennins des Dames.

A l'égard des habillemens; chacun fait combien les Dames ont été ingénieuses de tout tems à inventer de nouvelles modes. Mais elles ont encore plus varié pour les ornemens de la tête. Aujourd'hui elles n'ont plus de mode pour cela, & il y a autant de coéffures différentes, qu'il y a de tête à coéffer. Rien ne m'a paru plus divertissant, que le bruit qu'ont excité les hennins des Dames au siècle dernier. C'étoit des

eſpèces de fontanges à pluſieurs étages, que les Dames portoient ſur la tête. Elles ſe diſputoient à qui les porteroit plus hautes & plus brillantes. Il y en avoit de la hauteur d'une aulne, & ſi larges que les dames avoient de la peine à paſſer aux portes. *Paradin* qui'écrivoit en ce tems-là, raporte que les prédicateurs, & ſur tout *Thomas Conecte* religieux *Carme*, déclamèrent de toutes leurs forces contre ces atours; & que les enfans pourſuivoient les Dames avec des huées, en criant *au hennin*, *au hennin*. Ces cris firent impreſſion ſur les Dames, qui craignant d'être tôt ou tard lapidées, ſe privèrent pendant quelques années de ces ajuſtemens. Mais dès que le *Carme* fut parti, elles les reprirent avec encore plus de fureur. En quoi, dit *Paradin*, elles imitèrent les limaçons, qui au moindre bruit reſ-

sèrent

sèrent leurs cornes, pour les relever plus grande que devant, quand le bruit est passé. On dit que le Roi ayant témoigné que cette parure lui déplaisoit, on vit dès le lendemain une partie de ces montagnes à rez de chaussée, & que les autres ne furent pas long-tems sans être applanies. Tant il est vrai, qu'un prince est un bon prédicateur.

Apologie de la parure des Dames.

Je ne sais comment les Dames prendront une sortie aussi vive que celle-ci, dans un livre fait à leur avantage. Ne diroit-on pas en effet que j'aie oublié que je m'étois chargé de leur apologie, pour changer en invectives un ouvrage où leur défense devoit être tout mon but? Mais il ne sera pas difficile de faire approuver ma conduite; & les plus raisonnables conviendront que je ne pouvois agir autrement, sans trahir leurs intérêts. Vouloir

loir diſculper entiérement le beau sèxe ſur le ridicule des modes, ne ſeroit-ce pas marquer une partialité, qui donneroit lieu de croire que tout le reſte de l'ouvrage ne ſeroit qu'un effet de la complaiſance & de la flaterie ? Pour avoir droit de vanger l'honneur des femmes ſur tous les autres chefs, il étoit néceſſaire de paſſer condamnation ſur un article, ſur lequel on ne peut guère les juſtifier, ſous quelque point de vue qu'on le regarde. Cependant après avoir donné à la critique, ce qu'on ne pouvoit raiſonnablement lui refuſer, il faut voir ſi la cauſe eſt tellement déſeſpérée, qu'on ne puiſſe y apporter de remède. Or ſur cet article même le plus difficile de tous, je vois deux choſes, qui font encore pour les femmes & qui les juſtifient en partie. Peut-être même les regardra-t'on comme

me une apologie complette. La première, c'eſt que les femmes ont un droit réel ſur les modes & les parures. La ſeconde, c'eſt que le ridicule qu'on remarque dans les ajuſtemens, n'eſt pas un défaut propre au sèxe féminin. Enſuite pour ne rien laiſſer à déſirer, je répondrai à l'objection de ceux qui prétendent, que les habillemens des femmes ſont immodeſtes.

Les femmes ſe parent pour adoucir leurs maris.

La première raiſon qui engagea les femmes à rechercher les parures & les ornemens, ce fut l'envie de ſe rendre agréables à leurs maris, & d'adoucir la ſervitude & l'eſclavage, dans lequel elles étoient retenues. Pour entendre ceci, il faut ſe reſſouvenir de ce que j'ai raporté, que dans la formation & l'établiſſement des états, les hommes s'étoient emparés de toute l'autorité & de tout le gouvernement, au préjudice

judice des femmes, qu'ils avoient regardé comme des esclaves destinés à prendre soin de leur petite famille. Dans cet état de soumission & de dépendance, les femmes apperçurent que certaines parures extérieures les faisoient paroitre plus belles, & rendoient leurs maris plus traitables. Ce fut une raison qui les engagea à rechercher ces ajustemens. « Elles y employèrent l'or, « l'argent & les pierres précieuses, « aussi-tôt qu'elles furent en « vogue, dit le Sr. *Poulain*, & « voyant que les hommes leur « avoient oté le moyen de se signaler par l'esprit, elles s'appliquèrent uniquement à ce qui « pouvoit les faire paroitre plus « agréables. Elles s'en sont depuis fort bien trouvées : leurs « ajustemens & leur beauté, les « ont fait considérer plus que « n'auroient fait tous les livres & « toute

Egalité des deux sèxes, pag. 30.

» toute la fience du monde. La » coutume en étoit trop bien éta» blie, pour recevoir quelque » changement dans la fuite. La » pratique en a paffé jufques à » nous : & il femble que c'eft » une tradition trop ancienne, » pour y trouver quelque chofe » à redire. «

Pour fe conferver leur amitié.

Le même motif juftifie encore aujourd'hui le goût des femmes, pour la parure & pour la mignardife. Elles cherchent à conferver & à entretenir les bonnes graces & les attentions de leurs époux, dont l'amitié ne dure guère, à moins qu'elle ne foit de tems en tems reveillée par quelque chofe de piquant, qui l'excite & la rapelle. Le mariage eft fouvent le tombeau de l'amour. Il fuffit qu'on doive s'aimer par devoir, pour qu'on n'aime plus. *Orphée* le dit bien affez dans la comédie des *champs Élyfées*,

ſées, lorſqu'il chante ce couplet de chanſon :

Si dans l'amoureux myſtère,
Chacun étoit volontaire,
On s'aimeroit comme frère :
Et ſans ce maudit contract,
Verroit-on tant de misère ?
On a beau dire & beau faire,
C'eſt le diable de notaire,
Qui barbouille tout cela.

Théat. ital. de Gher. p. 565.

Mais comment les femmes ſages ne ſe plaindroient-elles pas, de l'indifférence de leurs maris ; puiſque les coquettes elles-mêmes ſe plaignent ouvertement, du froid de leurs galans. C'eſt ce que nous fait voir la princeſſe *Médée*, dans la comédie d'*Arléquin Jaſon* ; lorſqu'elle parle ainſi à *Ipſiphile*, qui étoit venu dans ſon palais, chercher ce chef des *Argonautes* ſon amant :

Vous m'avez toute l'encoulure,
De venir en ce lieu chercher quelque avanture.
Mais ce n'en eſt plus la ſaiſon :
Et dans le pays où nous ſommes,
Il n'eſt rien ſi froid que les hommes.
On n'en peut arracher ni plume ni toiſon.

Ibid. pag. 165.

On

On n'y fait de frais qu'en fleurettes,
Des beaux diſcours, des complimens,
Des révérences fort bien faites,
De petits vers, des chanſonnettes;
Voilà de quoi tous les amans
Payent les faveurs des coquettes.
Déja même l'on voit telle Dame forcée
A deſcendre du rang où le ſort l'a placée,
Pour avoir des ſoupirs d'un étage plus bas.
Telle en gueuſe, telle en achete:
Et ſi grande en eſt la diſette,
Qu'au mépris de tous nos appas;
Sans argent l'on n'en aura pas.

Eſt-il donc étonnant que les Dames, d'ailleurs modeſtes & vertueuſes, s'étudient à plaire à leurs époux, par une beauté toute étrangère? Nous voyons tous les jours des femmes réguliérement belles, qui pour négliger ces petites reſſources, qui donnent la pointe au mérite d'une jolie perſonne, & voulant tout devoir à leur beauté, dégoûtent leurs maris & s'attirent leur indifférence, tandis qu'une petite camuſe, qui n'aura pour tout agrément qu'un peu d'art & de minauderie, fera la

la passion & la fureur de son époux & de tout son voisinage.

Les hommes auroient assurément très-mauvaise grace, de reprocher aux Dames leurs parures & leurs ornemens; puisqu'elles ne les portent que pour eux, & pour leur plaire. C'est ce que l'Arléquin du théatre italien a bien représenté, quoique d'une façon bouffonne, dans son plaidoyer en faveur des Dames, qui commence par ces vers :

Les femmes ne se parent que pour plaire aux hommes.

Moi qui jadis, aux dépens de nos belles,
Ai maintefois diverti tout *Paris*,
Aujourd'hui, contre les maris,
Je vais prendre parti pour elles.

Théatre italien, comédie d'arléquin défenseur du beau sèxe, pag. 570.

Ce plaidoyer est un peu long : je l'abrégerai de telle sorte qu'il n'ennuira personne. « J'entreprends, dit-il, de retorquer « contre les hommes tout ce qu'ils « ont le front de reprocher à mes « parties, & de faire voir qu'ils « sont eux-mêmes la cause de « tous les défauts dont ils les accu- «

» ſent. Comment, Meſſieurs les
» hommes, oſez-vous blâmer
» dans les femmes ce qui n'y eſt
» préciſément que pour vous ?
» Oubliez-vous que le deſſein de
» vous plaire eſt le reſſort, qui
» fait jouer toutes leurs machines?
» A quoi bon, s'il vous plait,
» cette vieille coquette prend-elle
» tant de ſoin d'un ſquèlette uſé ?
» Pourquoi fait-elle renchérir le
» blanc & le vermillon ? Pour-
» quoi la voit-on manger par
» compas & par meſure, de peur
» de déranger ſes dents poſti-
» ches ? N'eſt-ce point parce-
» qu'elle couche en joue quel-
» qu'un de ces jeunes godelu-
» reaux, qui jouent avec elle,
» & qui lui gagnent ſon argent ?
» Voyez cette jeune beauté, qui
» paſſe la moitié de ſa vie à s'ha-
» biller & à ſe deshabiller, qui
» n'eſt jamais contente de ſa
» coéffure, qui ajoute ou retran-
che

che toujours quelque chose à « son ajustement : entrez dans « son cœur, & vous verrez qui « aura plus de part de son sèxe ou « du votre, à tous ses tortille- « mens & ses minauderies. Une « femme se pare-t'elle pour les « autres femmes ? Qui l'a jamais « pensé ? C'est vous, Messieurs les « dégoûtés, qui répondrez de « l'extravagance des modes, de « la magnificence des habits, & « de la ruine des familles. C'est « pour vous remettre en appétit, « qu'on a inventé les ragoûts des « gourgandines, des agaçantes « & des barrières. Preuve que « tous les ajustemens des fem- « mes sont uniquement pour les « hommes, mettez-les en un lieu « où elles ne voyent que des per- « sonnes de leur sèxe, & vous « les trouverez d'un négligé af- « freux. Une cornette au niveau « de son front, un corset modeste «

» & bien laçé, de bons gros souliers de maroquin, & un grand
» tablier de ménagère : voilà
» comment étoit à sa campagne
» cette belle, dont les jupes se
» soutiennent d'or, qu'une coéffure à triple étage rend d'une
» taille gigantesque, qui ne peut
» mettre ses pieds dans ses mules tant elles sont petites. Et
» pourquoi cela ? Parce qu'elle
» n'avoit aucun intérêt de plaire
» aux chapons de sa basse-cour,
» & qu'elle voudroit bien donner dans l'œil à quelque poulet-d'inde des *Thuilleries*. Si les
» hommes ne voyoient rien, les
» femmes ne feroient aucune dépense en habits; ainsi s'ils veulent épargner ce qui leur en
» coute, ils n'ont qu'à se créver
» les yeux. «

Mais ce n'est point assez de faire voir, que les hommes ne peuvent blâmer les ajustemens des

des Dames : il faut encore conſtater le droit des femmes à cet égard : & voici comment.

Origine des coliers.

1. Il eſt ſûr qu'elles ont le droit de porter des coliers autour du cou, comme un ſigne de leur vertu & de leur ſageſſe. Je parle de celles qui ſont ſages. C'eſt une remarque que perſonne n'avoit peut-être jamais faite avant moi, quoiqu'elle ſoit fort ſimple & qu'elle ſe préſente naturellement à ceux qui ont lu avec quelque attention les auteurs anciens. *Meurſius* qui les avoit ſouvent feuilletés, nous apprend qu'on avoit coutume autrefois, de laiſſer les filles entre les mains de leurs nourrices, juſqu'au tems de leur mariage; que ces nourrices veilloient éxactement à la garde de celles qui leur étoient confiées, & qu'elles leur meſuroient le tour du col tous les matins avec un fil; prétendant connoi-

Bayle, rep. des lettres, Jan. 1656. art. 3. pag. 465.

tre par-là ſi elles avoient été ſages pendant la nuit ou non. Si le cou n'étoit pas groſſi, c'étoit une marque, diſoit-on, que la nuit s'étoit paſſée dans l'ordre. On en uſoit de même le lendemain des nôces, avec cette différence, qu'on avoit ſoin de diminuer la longueur du fil, afin qu'il ne pût plus faire le tour du cou. Ce ſtratagême réuſſiſſoit aux nourrices, & la crainte du fil en retenoit pluſieurs dans le devoir. Peu-à-peu l'on s'accoutuma, comme je le penſe, à porter au col ce fil ou quelque collier qui le repréſentât ; & afin qu'il rendît un meilleur témoignage de ſageſſe, on eut ſoin de le faire de telle ſorte, qu'il ne ſerrât pas trop le col de celle qui le portoit. C'eſt ainſi qu'inſenſiblement une choſe deſtinée à éxaminer la vertu des filles, devint pour elles un ornement & une parure.

2.

2. On peut prouver par un raiſonnement preſque ſemblable, que les femmes & les filles ſont en juſte poſſeſſion de porter des bagues, des anneaux, des bracelets, des rubans, & une infinité d'autres choſes de même nature. C'eſt à proprement parler ce fil des anciens, qu'elles ont multiplié & appliqué à différentes parties du corps, comme pour faire voir qu'elles étoient ſages par tout. Il y a une autre raiſon particulière pour les femmes mariées. C'eſt que toutes ces parures ſont autant de ſymboles de l'engagement qu'elles ont contracté avec leurs maris. Ce ſont autant de chaînes extérieures, qui repréſentent le lien interne, qui doit unir le cœur de l'épouſe avec celui de l'époux. On ne brule plus, comme autrefois, à la porte des nouveaux mariés, le chariot qui avoit porté la fem-

Origine des joyaux & des rubans.

me chez ſon mari, pour lui faire entendre qu'elle ne doit plus ſortir qu'avec ſon agrément. Mais on donne à la femme des anneaux & des chainettes d'or, d'argent & de ſoie, qui l'avertiſſent d'être fidèle à celui dont elle les tient.

Parures accordées aux femmes par reconnoiſſance.

3. Il eſt ſûr que les femmes ont quelquefois obtenu la permiſſion de ſe parer & de s'orner, comme elles le jugeroient à propos, en reconnoiſſance de ce qu'elles avoient rendu des ſervices ſignalés à l'état. L'hiſtoire en raporte deux éxemples, qui, ſelon les apparences, ne ſont pas les ſeuls qu'on puiſſe produire dans ce genre. Le premier eſt celui des *Romaines*, qui, ayant à leur tête la mère de *Coriolan*, engagèrent ce général mécontent à s'éloigner de la ville de *Rome*, avec l'armée des *Volſques* qu'il avoit amenée contre elle. La république

publique les récompensa par une loi, qui ordonnoit aux hommes de leur céder le haut du pavé, (usage qui dure encore aujourd'hui,) & qui leur permettoit les parures d'or & de pourpre, qui avoient été prohibées jusques à leur tems. Le second éxemple est celui des filles & femmes de *Beauvais. Louis XI.* leur permet par une patente de l'an mil quatre cens soixante & treize de se parer, quand bon leur semblera, de tels vêtemens, atours, parures & joyaux qu'il leur plaira, en considération du courage qu'elles avoient témoigné, en la garde de leur ville contre le Duc de *Bourgogne*. Après cela ne seroit-ce pas aller contre les ordonnances de nos Rois, que de blâmer le luxe des femmes, du moins en quelques occasions.

Au reste, si les Dames ont porté quelquefois trop loin les mo-

Les femmes ont sacrifié leurs parures.

des & les parures, elles ont sû aussi se défaire de ces vains ornemens, lorsque le bien public ou des nécessités pressantes l'ont éxigé. *Bérénice* épouse de *Ptolomée Evergète* Roi d'*Égypte*, voua sa chevelure à *Vénus*, afin d'obtenir que son mari revint victorieux de la guerre qu'il avoit avec les *Assyriens*. *Hygin* dit qu'elle accomplit éxactement son vœu; ce que les poètes ont jugé si beau & si héroïque, qu'ils ont donné à cette chevelure une place parmi les astres. Les *Israélites* ayant entrepris de faire dresser un veau d'or dans le désert de *Sinaï*, les femmes en fournirent la matière, en se dépouillant pour cela de leurs joyaux & de leurs bracelets. Il ne leur manquoit que de bien appliquer le sacrifice. *Camille* fameux général de l'armée romaine, ayant promis une statue d'or au temple de

de *Delphes*, pour appaiſer la colère des dieux, ne ſont-ce pas les femmes qui le tirèrent de l'embarras, où il étoit pour effectuer ſa promeſſe ? Elles s'aſſemblèrent à *Rome*, & réſolurent d'une voix commune, de conſacrer à cette bonne œuvre leurs bagues & leurs bijoux. En reconnoiſſance de ce généreux ſacrifice, le Sénat leur accorda l'honneur des oraiſons funèbres, qui juſques alors n'avoient été en uſage que pour les hommes. *Pythagore* n'obtint-il pas auſſi des Dames de *Crotone*, qu'elles ſe dépouilleroient de leurs habits & de leurs ornemens précieux, pour en faire un ſacrifice à la déeſſe *Junon*? On voit par-là que les femmes ne ſont pas ſi attachées à leurs parures qu'on le croit communément. Les hommes ne le ſeroient-ils pas d'avantage ?

Parures des hommes efféminés.

Ovide dans ses *Épîtres héroïques*, avertit les Dames de fuir la compagnie de ces jeunes gens, qui mettent toute leur étude & leurs soins à s'adoniser & à faire les poupins.

Ovid. ep. 4. Phæd. ad Hypp.

Sint procul à vobis juvenes ut fæmina compti.

Il répète la même chose dans son *Art d'aimer*, » N'ayez jamais de » commerce, dit-il, avec ces » hommes efféminés, qui se pi- » quent de parure & de beauté. «

Ovid. de arte amandi, lib. 3. vers. 433. trad. de Martignac.

Sed vitate viros cultum, formamque professos,
Quique suas ponunt in statione comas.

Théophraste témoigne qu'à *Élée*, les hommes disputoient entr'eux le prix de la beauté. *Quintus Hortensius* grand orateur, étoit d'une attention extrême sur la propreté de ses habits, & très-soigneux à consulter son miroir. Tandis qu'il étoit consul, il intenta un procès à son collègue, qui en passant

paſſant par un lieu fort étroit, avoit troublé la ſymmétrie de ſa robe. *Plutarque* raporte que *Suréna* général des *Parthes*, lors même qu'il étoit à combattre contre les *Romains*, conſervoit attentivement ſon teint, ſe fardoit le viſage & faiſoit friſer ſes cheveux, quoique la coutume des *Parthes* fût de les laiſſer croitre à la manière des *Scythes* ſans les peigner, afin de paroitre plus formidables aux ennemis. Il paroit que *Dolabella* & *Marc Antoine* prenoient auſſi un ſoin exceſſif de leur parure ; puiſque *Céſar* avoit coutume de dire, qu'il ne craignoit pas les gens auſſi gras & auſſi bien peignés qu'eux. *Céſar* n'étoit pas lui-même éxempt du défaut qu'il reprochoit aux autres, & le ſoin qu'il prenoit de bien friſer ſa chevelure, & de ne grater ſa tête que du bout du doigt, faiſoit dire à

Cicéron

Cicéron, qu'il n'étoit pas capable d'attenter à la liberté de la république. *Plutarque* nous apprend encore, que *Dinocrate* de *Messène*, étant envoyé à *Rome* pour des affaires d'état, s'y déguisa en femme, & dansa même en cet équipage. *Sardanapale* Roi des *Assyriens*, avoit coutume pour mieux ressembler aux femmes, de porter leur habit & de passer les jours à filer avec elles.

On a encore reproché aux *Troyens* de la suite d'*Énée*, de n'avoir que des parures féminines. » Pour vous, leur disoit un » capitaine de *Turnus*, vous êtes » superbement vêtus d'habits de » pourpre, ou teints des plus » précieuses couleurs : vous n'ai» mez que le repos, & vous ne » vous éxercez qu'à la danse. Vos » longues vestes sont ornées de » manches, & vos coëffures sont liées

Virgil. trad. du P. Catrou.

liées ſous le menton avec des « rubans. Allez, vous n'êtes que « des femmes de *Phrygie*, & non « point des *Phrygiens*. »

Vobis picta croco & fulgenti murice veſtis,
Deſidiæ cordi juvat indulgere choreis :
Et tunicæ manicas & habent redimicula
mitræ :
O verè Phrygiæ, *neque enim* Phryges.

Virg. Æneid. lib. 9. verſ. 614.

Mais je ne trouuve rien de plus ridicule en ce genre, que de voir *Hercule*, ce héros ſi célèbre, & ce vainqueur des monſtres, ſe parer de tous les ornemens des femmes, pour avoir les bonnes graces d'*Omphale*. *Déjanire* lui en fait des reproches, d'une manière fort plaiſante, en même tems fort pathétique. « Le « *Méandre*, dit-elle, a vu pluſieurs « fois *Hercule* avec des coliers à « ſon cou, ſur lequel il avoit porté « le ciel ſans peine. Cet hom- « me n'a point eu de honte de « mettre des bracelets d'or & des « pierreries à ſes gros bras, qui « avoient

Hercule habillé en fille.

Traduction d'Ovid. par Martignac.

» avoient terrassé le lion de *Né-*
» *mée*, dont il porte encore la
» peau en écharpe. Vous n'avez
» pas même été honteux de met-
» tre sur votre tête un bonnet à
» la phrygienne, au lieu de por-
» ter une couronne de peuplier,
» qui vous auroit été mieux séan-
» te. Et pour comble d'infamie,
» vous vous êtes ceint vous-mê-
» me de la ceinture d'une jeune
» fille. ... Ah, misérable que
» vous êtes, on dit que la crain-
» te d'être battu, vous faisoit te-
» nir aux pieds de cette Dame,
» & que vous trembliez à ses me-
» naces. Vous lui racontiez avec
» emphase vos victoires mémo-
» rables. ... Mais osiez-vous ra-
» conter ces choses en habit de
» pourpre de *Tyr* ? Cet habille-
» ment ne devoit-il pas vous
» faire garder le silence ? La
» nymphe *Omphale* se couvroit
» de vos armes, & comme elle
avoit

avoit pris votre cœur, elle por- « toit aussi vos trophées. Faites « maintenant le brave & vantez « votre valeur. Vous êtes indi- « gne d'être homme & *Omphale* « l'a paru. Elle est autant au-des- « sus de vous, que vous l'étiez « autrefois sur tout ce que vous « vainquiez. »

Mæander *toties qui terris errat in iisdem,*
Qui lapsas in se sæpe retorquet aquas.
Vidit in Herculeo *suspensa monilia collo*
Illo, cui cœlum sarcina parva fuit, &c.

Ovid. ep. Heroid. 9. Dejan. ad Herc.

Habits ridicules à la mode.

On raporte que *Crésus* Roi de *Lydie*, prince qui aimoit le faste & le luxe, s'étant présenté un jour à *Solon*, l'un des sept sages de la *Grèce*, avec ses parures les plus superbes, & dans toute sa magnificence, lui avoit demandé s'il avoit jamais rien vu de plus beau. « Oui, répondit *Solon*, les paons, les faisans & « les cocqs; d'autant plus que leur « beauté est naturelle, & la votre « em-

» empruntée. « Mais qu'auroit-il dit, s'il avoit été témoin de l'extravagance de ces jeunes marquis, & de ces pantins vivans, qu'on voit marcher dans les rues comme par reſſort. Leurs pères portoient de bons chapeaux à hauts bords, pour ſe garantir du ſoleil & des mauvais tems : une cravate de mouſſeline leur envelopoit le cou, & leur couvroit la poitrine & l'eſtomac, pour conſerver une chaleur précieuſe : leurs habits étoient ſans trop de façon, & plus pour l'uſage que pour ſatisfaire la vanité : les hauts de chauſſe étoient commodes : de bons bas drapés empêchoient que le froid ne causât des rhumatiſmes : & leurs ſouliers à groſſes ſemelles & à quartiers relevés étoient des meubles de ſervice, & non de vains ornemens. Aujourd'hui ce n'eſt plus la mo-
de

de. Il faut des petits chapeaux de marionnettes, ou plûtôt des quarts de chapeaux qu'on tient ſous le bras, de peur d'aporter du dérangement dans la ſymmétrie d'une tête friſée. Il faut autour du cou une ombre, une idée, un ſoupçon de cravate, qui laiſſe entrevoir un jabot brodé & voltigeant. Il faut des habits dans un goût moderne, de la boutique du tailleur à la mode, avec des boutons ſans nombre, dont les trois quarts & demi ne ſerviront jamais que pour la parade. Il faut des culottes à cul dehors, des ſouliers à pieds découverts, & le fin bas de ſoie. En un mot il faut que tout ce que nos ayeux avoient autrefois de commode & d'utile, faſſe place à la vanité ridicule & extravagante des ſots d'aujourd'hui.

C'eſt ainſi que je nomme ces petites poupées vivantes, à qui

nos *François* ont donné le nom de petits-maitres, ces damoiseaux papillotins, qui ne vont jamais sans miroir de poche, sans essence de bergamotte, & qui sacrifieroient leurs plus grands intérêts, plûtôt que de paroitre en public avec un cheveu dérangé. Admirez ce petit fréluquet, qui fait de sa chambre une académie de frisure; qui se rend le menton chauve par art; qui parle toujours comme s'il jouoit de la flute, de peur de s'élargir la bouche; qui dans la chaleur loue un homme exprès, pour lui souffler de quart d'heure en quart d'heure de l'eau de la reine de *Hongrie* dans les mains: écureil assidu de tous les théatres, où il se donne en spectacle aux femmes, souriant aux unes, ramageant les autres, & se montrant pièce-à-pièce à toutes, toujours nouveau dans ses habits

Portrait du petit-maitre.

Expressions du Théat. ital. Com. du Phœnix.

habits & pourtant toujours le même.

Admirez cet autre, non moins faquin, qui, avec une veste dorée, brodée, galonnée par devant, tandis que le derrière n'est que d'étoffe la plus commune, avec de fines manchettes attachées à une chemise de gros chanvre, qui gagne triplement sa lessive ; avec une culotte de velours cramoisi, dont le gousset est plus plat que celui de *Galet*, * dans ses momens d'infortune, semble mépriser la terre, & n'y marcher que par complaisance pour les hommes ; si vous le voyiez, le demi castor sous le bras, prendre dans une tabatière de vermeil une prise de tabac musqué, la jambe droite en l'air, & tout le corps porté machinalement sur le pied gauche, ne le prendriez-vous pas pour un Seigneur de la première volée, pour un

* Fameux joueur dont parle *Boileau*.

un Duc & Pair ? Ce n'eſt pourtant qu'un pied poudreux, dont le ventre ſous un harnois brillant, ne ceſſe de crier miſéricorde.

Mignardiſe des petits colets.

Après le petit-maitre, je ne trouve rien de plus fat que ces eſpèces d'abbés ou petits colets, dont les marquis du bel air ſe plaignent tous les jours, comme d'autant de rivaux. Je parle de ces figures d'eccléſiaſtiques, qui ne le ſont que de nom, qui dépenſent une partie de leur bénéfice dans les cercles des Dames, l'autre dans leurs parures. Vous demandez, ſi un abbé ne feroit pas mieux de donner l'aumône ? » Et d'où venez-vous, » répondra *Colombine*, eſt-ce » qu'on ſe fait abbé pour don» ner l'aumône ? Je penſe que » vous perdez l'eſprit, n'eſt-ce » pas une aſſez belle charité, de » faire vivre de pauvres diables » de parfumeurs, qui ne gagnent plus

Théatre ital. comd. du Banqueroutier, pag. 35.

plus rien avec les femmes, & « qui mourroient de faim ſans « Meſſieurs les abbés ? » Il manquoit une couche au tableau : Arléquin y ſupplée dans la comédie de la *cauſe des femmes*, lorſqu'il montre ces vers à *Iſabelle* : *Ibid. pag. 259.*

Qu'eſt-ce qu'un abbé dans le tems d'à préſent ?
C'eſt un ſurtout de bagatelles ;
Un tiſſu de chanſons nouvelles,
Un petit coquet tout plaiſant :
Qui fait du coin de l'ongle ouvrir la tabatière,
Careſſer ſon petit colet,
Tourner ſon caſtor de manière
Qu'il faſſe toujours le godet :
Entendant ſur tout à merveille,
A laiſſer entrevoir un petit bout d'oreille ;
A ſe mordre de tems en tems,
Par manière de paſſe tems,
Une lèvre qu'il tache à rendre plus vermeille ;
Affectant de rire de tout
Pour montrer qu'il a les dents belles ;
Se plaignant qu'il ne peut rencontrer de cruelles,
Pour avoir le plaiſir de les pouſſer à bout,
En garde dans les Thuilleries,
Pour éviter un pied prèt à crotter le ſien :
Faiſant ſon tour aux comédies,

Où

Où ſoutenant à l'aiſe un doucereux maintien,
Son œil voltige autour des actrices jolies,
Et les *ha* ne lui coutent rien.

En faut-il d'avantage pour faire voir que les modes & les parures, ne ſont pas un défaut propre aux Dames ? Il me reſte à parler de l'immodeſtie dans les atours.

Immodeſtie des atours des Dames au ſeizième ſiècle.

On ne peut douter que les Dames du ſeizième ſiècle, n'aient été immodeſtes dans leurs habillemens, s'il faut en croire *Nicolas Montand* auteur du même tems. » Elles font, dit-il, montre de leurs poitrines ouvertes, » montrant leurs ſeins, diaphragme, le cœur, les poumons & » autres parties pectorales, qui » ont un continuel mouvement, » que ces bonnes Dames font » aller par compas ou meſure, » comme une horloge ou plûtôt » pour mieux dire, comme les » ſoufflets des maréchaux, leſquels

quels allument le feu du cœur « des héliogabaliſtes de notre « cœur, pour ſervir à leurs for- « ges. » Le mal devint ſi grand, que le Pape *Innocent XI.* fut contraint d'ordonner, par une *Bulle* du trente Novembre mil ſix cent quatre-vingt-trois, que toutes les filles & femmes, ſe couvriroient les épaules & le ſein juſques au cou, & les bras juſques au poing, avec quelque étoffe épaiſſe & non tranſparante, ſous peine d'excommunication *ipſo facto*.

Je ne ſais quel effet produiſirent ces menaces du *Vatican*. Il eſt ſûr au moins que le mal eſt diminué de beaucoup, ſoit que les foudres de *Saint Pierre*, ou quelque autre raiſon ait fait ce changement. Aujourd'hui les Dames commencent à laiſſer aux petits-maitres le ſoin d'apprendre devant un miroir à rire avec

grace, de tourner les yeux avec ſymmétrie, de prendre tous les jours des remèdes pour ſe tenir le tein frais, & de les remplacer dans l'art des niaiſeries & des bagatelles. La plûpart ſont à préſent habillées fort décemment. Otez les cérémonies & les fêtes, où une certaine fauſſe idée de bienſéance oblige les Dames à porter les paniers & les ornemens, que les directeurs mettent au rang des choſes de contrebande, vous ne verrez guères que des actrices & des demi-bourgeoiſes s'habiller peu modeſtement.

En quoi conſiſte l'immodeſtie.

Ce qui fait que quelques uns trouvent que les femmes ſont immodeſtes dans leurs atours, vient de ce qu'ils n'ont pas des idées claires & nettes ſur ce qu'on nomme immodeſtie. D'abord ils attribuent à tout le sèxe ce qui n'eſt que la faute de quelques particu-

particulières, au lieu de rendre juſtice à celles qui la méritent.

Parcite paucarum diffundere crimen in omnes :
Spectetur meritis quæque puella ſuis.

Ovid. de art. amandi, lib. 3. verſ. 9.

Enſuite ils ne font pas réfléxion que l'immodeſtie n'eſt ſouvent que dans l'imagination de ceux qui ſe ſcandaliſent mal-à-propos. Pourquoi trouve-t'on que les autres ſont immodeſtes ? C'eſt aſſez ſouvent parce qu'on a le cœur corrompu ; parce qu'on interprête tout en mal ; parce qu'on ſoupçonne du myſtère par tout ; parce qu'on prête aux autres de mauvaiſes intentions. *Gogo* preſſée d'aller entendre la Meſſe de onze heures, oublie ſon fichu, & laiſſe fort innocemment entrevoir une naiſſance de gorge : faut-il lui faire un crime de ſon inadvertence ? Sans la friponnerie des cenſeurs trop clairvoyans, y auroit-on ſoupçonné la moindre immodeſtie ? Si nous agiſ-

ſions avec autant de ſimplicité que nos pères, nous nous épargnerions bien des ſcrupules. Pourquoi préférons-nous des grimaces dans les manières, & des circonlocutions dans les paroles, à la façon ſimple & naturelle dont nos anciens agiſſoient ? Les premiers chrétiens faiſoient moins de façons, pour donner à toutes ſortes de perſonnes le Baptème, dans une eau claire & tranſparante, qu'une dévote n'en fait aujourd'hui, pour laver le bout de ſes ongles. Et étoient-ils moins ſages ? En certains jours les filles & les femmes de *Sparte* danſoient toutes nues en public, auſſi bien que les hommes ; & cependant aucune ne faiſoit parler d'elle en mauvaiſe part : ce qui a fait dire à quelques-uns qu'elles n'étoient point nues, parce que l'honnêteté publique les couvroit aſſez. L'on voit par le

le témoignage d'un nommé *Géradas* combien, malgré cette liberté, le sèxe étoit ſage à *Lacédémone*. Un étranger lui demandoit quels châtimens l'on feroit éprouver à celui qui feroit commerce de galanterie avec une femme de *Sparte*. « Il faudroit, « dit *Géradas*, que le coupable « payât un taureau d'une gran- « deur ſi énorme, qu'il pût boire « de la pointe du mont *Taygète* « dans la rivière d'*Eurotas*. » Mais, répondit l'étranger, *vous ne penſez point qu'il eſt impoſſible de trouver un taureau ſi prodigieux?* « Vous ne ſongez donc pas « vous-même, reprit le *Spartiate* « en ſouriant, qu'il eſt impoſſible « d'entretenir un commerce de « galanterie criminelle avec les « Dames de *Lacédémone*. »

Les auteurs qui ont éxaminé cette matière avec plus de ſoin, & qui ne ſont ſurement point

apologiſtes du mal, ont remarqué que ce qu'on nomme immodeſte, n'eſt point tel par ſa nature; & que les choſes auxquelles l'on donne le nom de deshonnêtes, ne le ſont que par les circonſtances; c'eſt-à-dire, quand par là l'on enflame les déſirs impurs de ſon prochain, que l'on manque au reſpect qu'on lui doit, ou qu'on ſe doit à ſoi-même. Ils ajoutent, que la honte ou la pudeur, qui nous ſaiſit à la vue de certains objets, n'eſt qu'un effet de l'éducation; & que ce n'eſt pas une ſuite du péché, comme on le croit vulgairement. Car, dit l'auteur du *droit de la nature & des gens*, ſi cette honte venoit du péché d'*Adam*, comme on le ſuppoſe, pourquoi n'auroit-on pas plûtôt honte de montrer la bouche ou la main, qui ont ſervi au péché du premier homme, que les endroits qui

Pufendorff. de jur. nat. & gent. lib. 6. c. §. 29.

qui n'y ont eu aucune part, & qui ne ſont ni plus laids, ni moins parfaits que les autres ? Auſſi Mr. *le Clerc* a-t'il remarqué, que le paſſage de l'Écriture, où il eſt dit qu'*Adam* & *Éve* ſe firent une ceinture de figuier, peut ſignifier ſuivant l'original hébreu, qu'ils ſe firent une eſpèce de cabane pour ſe cacher. Et il paroit ſi vrai, que cette honte ne vient que de l'éducation, que ceux qui ont été élevés à aller tout nuds, comme quelques peuples d'*Éthiopie*, de l'*Amérique* & des îles *Antilles*, voyent les hommes & les femmes nuds, ſans ſentir plus d'impreſſions que s'ils ne voyoient ſimplement que des pieds & des mains. C'eſt pour la même raiſon que nous voyons ſans ſcrupule les bêtes nues, que nous regardons ſans honte des enfans nuds de l'un & de l'autre sèxe,

Gen. 3. 7.

Franc. Alvar. deſcrip. Æthio. cap. 32.
Lerius, hiſt. Amer. cap. 8.
Rochef. deſcrip. des Antill. par. 2. *chap.* 9.

& que nous jettons impunément les yeux ſur des nourrices, dans le tems qu'elles allaitent leurs petits.

Modeſtie des femmes.

Au reſte toutes ces recherches ſont aſſez étrangères à notre ſujet; car les Dames n'ont pas beſoin qu'on les juſtifie ſur l'article de l'immodeſtie. Ignore-t'on que les femmes, même les plus coquettes, ont plus de retenue & de modeſtie dans leur maintien extérieur, que la plûpart des hommes les plus vertueux ?

J'ai vu dans les écrits des anciens pluſieurs éxemples d'une modeſtie ſingulière de la part du sèxe féminin. Les filles de *Milet*, dont il eſt parlé dans *Plutarque*, furent détournées de la fureur qu'elles avoient à ſe pendre, par une loi qui les menaçoit d'être trainées toutes nues après leur mort par les rues de la ville. *Polyxène* fille de *Priam*, qui fut ſa-

De virt. mulier. p. 249.

ſacrifiée à l'ombre d'*Achille*, & qui eut la tête tranchée, prit ſoin dans ſa chute de couvrir les parties de ſon corps que la pudeur ordonne de cacher.

Tunc quoque cura fuit partes velare tegendas
Cùm caderet, caſtique decus ſervare pudoris.

Ovid. metamorph. l. 13. verſ. 480.

Un troiſième éxemple d'une modeſtie rare eſt celui de *Goodvine*, épouſe du Comte *Leofrid*, dont l'hiſtorien *Coulon* a raporté une anecdote très-curieuſe dans ſa deſcription de l'*Angleterre*. Cette Dame aimoit fort les habitans de *Coventre*, qui étoit le lieu de ſon ſéjour, & dont ſon mari étoit ſouverain. L'amour qu'elle avoit pour ce peuple l'engagea à prier ſon époux de l'affranchir de toutes ſortes d'impôts. Le Comte ne voulut pas la refuſer; mais il ne l'accorda que ſous une condition qu'il croyoit

ne devoir pas être acceptée par la Comtesse. Ce fut qu'elle iroit toute nue à cheval en plein midi au travers de la ville. L'envie de rendre un bon office aux habitans, fit que la Dame vertueuse & sage accepta la condition & l'éxécuta. Mais ce ne fut qu'après avoir ordonné sous peine de la vie à tous les habitans, de se tenir enfermés dans leurs maisons, sans que personne parût aux fénètres, ni aux endroits d'où on auroit pu la voir. Par ce moyen elle obtint une grace pour le peuple, sans qu'il en coûtât rien à sa modestie.

Immodestie des hommes.

Je finis par quelques anecdotes, où nous verrons des hommes qui n'ont pas été à beaucoup près si modestes. Je ne parlerai point des hérétiques nommés *Adamites*, qui étoient entiérement nuds dans leurs assemblées : ils nous renverroient dans le paradis

Epiph. in Synopsi, to. I. *lib.* 2. *pag.* 397.

dis terreſtre, pour lire les pièces juſtificatives de leur conduite. Mais que dira le célèbre *Marc-Antoine*, à qui *Cicéron* a reproché en plein Sénat, d'avoir parcouru la ville de *Rome* tout nud, à la fête des *Lupercales*, & d'avoir harangué le peuple en cette poſture, tandis qu'il étoit Conſul? Que dira l'Empereur *Héliogabale*, qui dans une poſture auſſi indécente, avoit coutume de ſe faire trainer au travers de *Rome*, dans un char attelé de femmes, qui n'étoient pas plus couvertes que le monſtre qu'elles trainoient? Que dira un certain patriarche moderne de *Conſtantinople* qui, accuſé de s'être fait circoncire, fit voir en plein Synode, & d'une manière peu canonique, que l'accuſation portoit à faux? Que dira enfin un autre prélat de la même religion, * « Qui en mitre & en « chappe, dans une grande ſo- «

Guillet, hiſt. de Mahomet II. to. 2. pag. 129.

* *Grèque.*

» lemnité, sortit de sa place du
» chœur avec deux Chanoines
» qui tenoient les deux côtés de
» sa chappe, & marchant grave-
» ment, traversa une aile de l'É-
» glise, arriva à la grande porte
» qui donne sur une rue passante,
» & là, sans se tourner du côté de
» la muraille de l'Église, exposé
» en vue à tous les passans, les
» deux Chanoines à ses côtés,
» urina *in Pontificalibus*? «

Evêq. de Cour, entre. 4. apud Bayl. hist. du calvin. lett. 21.

J'ajouterai ici, après Mr. *de Thou*, la plaisanterie d'un *Bacha* qui avoit été fait eunuque, comme il arrive à la plûpart de ceux qui participent aux bonnes graces du *Grand-Seigneur*. C'étoit un général, qui plus d'une fois avoit donné des marques de sa valeur & de son intrépidité; mais qui d'ailleurs étoit extraordinairement dur & sévère. Les ennemis s'étoient emparés d'un poste considérable pendant son absen-
ce.

ce. On envoya lui porter la nouvelle de ce désastre. Le courrier craignant pour sa tête ne savoit comment lui annoncer une avanture si facheuse. Il fallut pourtant s'acquitter de la commission, & dire au général la perte qu'on avoit faite. Le *Bacha*, peut-être un peu philosophe, ne fit qu'en plaisanter ; & lui dit d'un air de confiance, que cette perte pouvoit aisément se réparer. *Voilà*, ajouta-t'il, en montrant l'endroit par où il avoit été homme autrefois, *voilà ce qu'on doit apeller une perte irréparable.* Cette réponse fit rire toute l'assemblée, & surprit agréablement le courrier qui s'attendoit à toute autre réception. Mais c'en est assez sur cette matière ; respectons les oreilles délicates : & passons à l'autre Chapitre.

CHAPITRE IV.

De la Vanité.

Combien la vanité eſt commune.

DE tous les défauts, je n'en connois point de plus commun que la vanité. Il eſt de toutes les occurrences de la vie, de tous les tems, de tous les lieux, de tous les états, de tous les âges, de toutes les conditions. Le pauvre, le riche, le magiſtrat, le bourgeois, le moine, le petit-maitre, le bigot, le comédien, le ſoldat, l'artiſan, le laboureur, tous ſont également ſuſceptibles de vanité. Un gueux avec ſa beſace, eſt ſouvent plus hautain qu'un Duc & Pair: un riche, qui n'a d'autre mérite que du bien, eſt inabordable. Je connois tel magiſtrat, qui ne regarde la terre qu'avec mépris ; un bourgéois veut aller de pair avec le ſeigneur,

gneur ; un moine ſe met quelquefois au-deſſus du comte & du marquis. Il y a dans le monde quatre grande ſource de vanité : ce ſont d'une part la nobleſſe, & les richeſſes : de l'autre la ſience, & le mérite vrai ou ſuppoſé.

Vanité des nobles.

« Les grands, dit *la Bruière*, « ne doivent point aimer les « premiers tems. . . . Il eſt triſte « pour eux d'y voir que nous ſor- « tons tous du frère & de la ſœur, « & qu'il n'y a que le plus & le « moins dans le degré de parenté. » Si vous voulez remonter au premier de vos ayeux, dit *Juvenal* à ceux qui ſe vantoient de leur naiſſance, vous trouverez qu'il étoit ou paſtre ou quelque choſe de pis.

Caract. & mœurs de ce ſiècle, chap. 9 to. 1. pag. 444. éd. d'Amſterd. 1731.

Majorum primus quiſquis fuit ille tuorum,
Aut paſtor fuit, aut illud quod dicere nolo.

Juvenal. ſat. 8. verſ. 274.

Je me ris d'un faquin, qui n'ayant d'autre recommandation, que des titres enfumés, que le hazard

ou

ou l'injuſtice ont fait entrer dans ſa famille, veut m'éblouir par une longue tirade d'ancêtres, qui n'ont vécu qu'à la faveur de leur induſtrie.

Horat. lib. 2 ſa. 5. ver. 8.

Et genus & virtus, niſi cum re, vilior algâ eſt.

Trad. d'Euripid. in Phœ. v. 445

Sans argent la nobleſſe eſt un meuble inutile.

Montagne, eſſais, li. 1. chap. 42. to 1. pag. 516. édi. de la Haie 1727.

Louer une perſonne par ſa nobleſſe, c'eſt louer ſes ayeux, & non pas lui-même : c'eſt l'eſtimer par des choſes qui lui ſont étrangères ou accidentelles. Comme ſi l'on eſtimoit un cheval par ſon harnois, un levrier par ſon collier, un oiſeau par ſes ſonnettes.

Deſpreaux ſat. 5. ver. 29.

Pourquoi donc voulez-vous, que par un ſot abus,
Chacun reſpecte en vous un honneur qui n'eſt plus ?

Quel uſage prétendez-vous faire de ces titres de *Gentil-hommerie*, ſi vous n'avez rien pour les ſoutenir ? Eſt-ce pour avoir le pas dans une rue ou dans une Egliſe ? Souvenez-vous du jugement

que

que *Charle-Quint* rendit entre deux Dames qui se disputoient cette préférance. *Qu la plus folle des deux*, dit-il, *passe la première.* Est-ce pour vous faire craindre ou respecter? souvenez-vous que *Sapor* Roi des *Perses*, qui, au raport d'*Ammien Marcellin*, se disoit frère du soleil & de la lune, n'étoit ni plus honoré, ni plus craint, que s'il n'eut pris que le titre de bourgeois. Les enfans, en qui la nature n'est point encore corrompue par l'éxemple & la coutume, raisonnent mieux en cela, que la plûpart des hommes faits. Dans leurs jeux innocens ce ne sont ni les plus nobles ni les plus riches qu'ils estiment le plus: mais ceux qui sont les plus adroits & les plus habiles. *Horace* en fait mention dans ces vers, que le P. *Tarteron* a mal traduits:

Traité de l'usage de l'hist. disc. 6.

Liv. 17. chap. 5.

Si quadringentis, sex, septem, millia desunt,

Est

Horat. lib. 1. epist. 1.

Est animus tibi, sunt mores & lingua, fidesque:
Plebs eris. At pueri ludentes : Rex eris, aiunt,
Si rectè facies.

Faites bien, disent les enfans, *& vous serez notre roi.*

Vanité des riches.

Les riches n'ont pas plus de sujet d'être orgueilleux que les nobles ; parce que les richesses ne sont pas un bien plus constant que l'éclat des maisons. La même fortune, qui se plait quelquefois à mettre des gens de rien dans les situations les plus brillantes,

Juve. sa. 3.

Si fortuna volet, fies de rhetore consul.

Despreaux sat. 1.

Le sort burlesque, en ce siècle de fer,
D'un pédant, quand il veut, fait faire un Duc & Pair.

& qui a eu assez de bizarrerie, pour mettre les faisceaux entre les mains du cordonnier *Alfénus Vafer* *; cette fortune, dis-je, peut aussi, quand l'envie lui en prend, tourner la médaille, & faire tomber dans l'humiliation les personnes les plus relevées.

* Il fut consul l'an de *Rome* 754.

Si

Si volet hæc eadem, fies de consule rhetor. *Juven. ibid.*

C'est ce que l'Arléquin du théâtre italien a bien exprimé, lorsqu'après avoir été Empereur sous le nom de *Titus*, & s'étant vu enlever ses habits par un fripier, faute de payement, il s'écrie:

Quel changement, hélas! quelle vicissitude!
Que le destin de l'homme est plein d'incertitude!
Je le vois, je le sens & je l'éprouve bien:
J'étois un Empereur, & je ne suis plus rien.

Comédie d'arleq. Prothée, pag. 145.

Il est rare de voir un honnête homme, quelque riche qu'il soit, se faire une vaine gloire de ses richesses & de son crédit, quand l'opulence & les honneurs sont la juste récompense de son mérite, ou de la vertu de ses pères: il n'en est que plus modeste; comme le vrai noble a plus d'affabilité, de douceur & de politesse, à mesure que son rang est plus distingué, & sa famille plus illustre. Il n'y a guères que des hommes de la petite volée, des

laquais

laquais enrichis, des commis induſtrieux, des avanturiers, des hommes d'affaires engraiſſés aux dépens de leurs maitres, qui faſſent montre des biens qu'ils ont acquis, ou par friponnerie, ou par quelque profeſſion honteuſe, que je laiſſe deviner. Pourquoi ce petit homme, dont le père portoit la livrée, & qui manquoit lui-même de pain, eſt-il aujourd'hui riche d'un million? C'eſt qu'il a changé ſes filles en *Danaés*, pour en faire préſent aux *Jupiters* de la douane, & qu'il a permis que ſa femme fut employée la première, afin qu'il le fût lui-même. Cet autre enrichi pour avoir prêté ſon nom dans les aydes, ne jure que par ſa table, ſes alcoves dorés, & ſa tapiſſerie de velours cramoiſi, lui qui étoit trop heureux autrefois de coucher ſur un lit de ſangles, ou ſur un tas de foin, & de coler des thèſes tout

Expreſſions de la comédie du Phénix, théat. ital. p. 322.

tout autour de ſon vieux galetas. N'eſt-ce pas une honte pour notre ſiècle, de voir le mérite tomber en roture, & la vertu ſous le haillon, tandis que le vice & le ridicule ſe font précéder par des fourgons, & que ſix chevaux ſont ſouvent bien embarraſſés à en trainer un ſeptième.

Arléquin dans la *comédie des ſouhaits*, décrit aſſez plaiſamment la vanité de ces gens de pouſſière, que le hazard a tirés du chaudron de la cuiſine, pour les placer dans des palais; qui voyant leurs anciens maitres, les regardent comme des gens qu'ils n'ont jamais vus. Il parle ſous le perſonnage d'un laquais, qui à la vue de ce qui arrive tous les jours à ſes ſemblables, ſe promet une fortune éclatante.

Alors, dit-il, je verrai le parnaſſe
Célébrer à plein cor les faquins de ma race:
Me donner pour ayeux les enfans de *Cyrus*,
Et m'allier du moins avec le grand *Negus*.

Théâtre italien, *pag.* 335.

Alors

Alors tout vain d'avoir pour parens des *Arabes*,
Je ne parlerai plus que par monoſyllabes.
Je ne connoitrai plus perſonne en mon orgueil ;
Je ne verrai les gens rien que du coin de l'œil.
Alors j'affecterai de marcher des épaules :
Je ſaluerai du ventre, encore ſelon les gens ;
Et je ſerai plus fier qu'un *Adamis des Gaules.*

Colombine répond à tout cela :

Un âne chargé d'or ne laiſſe point de braire.

La réponſe étoit fort juſte, puiſque ces favoris de la fortune ſont toujours aſſez connoitre, par leurs manières & leurs contenances, qu'ils ne ſont que des mulets bien enharnachés.

En quoi conſiſte la vanité des femmes.

Juſques ici je ne crois pas qu'on trouve que les femmes aient plus de vanité que les hommes. Se vanter de ſa nobleſſe & de ſes biens, n'eſt point un défaut qui leur ſoit propre. Elles ſe feront peut-être gloire de leurs parures, de leurs bijoux, de leurs atours, de leurs friſures. Elles diſputeront à leurs voiſines, encore

core plus à leurs rivalles, le prix de la beauté & du mérite. Elles éléveront, si elles peuvent, des trophées sur les ruines de celles qui voudroient les obscurcir. Il y a long-tems que le P. *Guilloré* Jésuite a décrit toutes les guerres qu'elles se font sur ce sujet. Ce livre auroit produit une belle réforme, si l'on avoit fait ce que l'auteur y conseille. L'Imprimeur est celui qui a profité le plus. A cela près, qui ne voit que l'un des sèxes n'est pas moins vain, ni moins entêté de ses avantages que l'autre? Mais nous allons voir la vanité qui se tire de la sience & du prétendu mérite, & l'on remarquera une partie des extravagances que l'on doit mettre sur le compte des hommes.

Retraite pour les Dames, in-12. Paris. 1684.

L'auteur des *entretiens d'Ariste & d'Eugène* remarque, que dans notre siècle on a usurpé le titre de bel esprit, avec autant de liberté

Combien le titre de bel esprit est usurpé à faux.

berté & d'injuſtice, que celui de gentil-homme & de marquis.
Entret. 4. pag. 261. édit. de Paris. 1671.
» Si les uſurpateurs, dit-il, » étoient punis auſſi ſévérement » dans l'empire des lettres, qu'ils » le ſont depuis quelques années » dans la *France*, il y auroit bien » des gens dégradés de bel eſ- » prit, comme il y en a beaucoup » qui ſont dégradés de nobleſſe. » * Ces Meſſieurs les beaux eſ- » prits auroient beau faire va- » loir leurs madrigaux, leurs » bouts rimés & leurs impromptus, pour ſe maintenir dans » la poſſeſſion qu'ils ſont : je » m'aſſure qu'ils ne trouveroient » point dans leurs papiers, de » quoi juſtifier leur qualité pré- » tendue. Tous leurs titres ne

* L'auteur fait ici alluſion à la reforme que *Louis XIV*. fit dans la Nobleſſe, dégradant ceux qui ſe diſoient fauſſement Nobles, ou qui s'étoient fait paſſer pour tels, moyennant une ſomme d'argent.

ſont

ſont pas meilleurs que ceux « des faux nobles. Le nom qu'ils « portent eſt un nom en l'air, « qui n'eſt ſoutenu de rien. Ils « ont la réputation de bel eſprit, « ſans en avoir le mérite ni le « caractère. » Le titre de bel eſprit n'eſt aujourd'hui qu'une montre ſans réalité. C'eſt un titre ſi prodigué, qu'on peut dire qu'il y a également du ridicule, à être mis au rang des beaux eſprits & à ne pas y être.

Combien l'on a avili les autres titres.

Que dis-je ? Les titres de *grand*, de *très-grand*, de *célèbre*, d'*illuſtre*, d'*éminentiſſime*, de *très-ſavant*, ſont devenus ſi à la mode, qu'il n'y a point de maitre d'école à qui on ne les abandonne, pour trois feuilles de mauvais latin, comme *Balſac* l'a remarqué dans une Diſſertation, qui eſt à fin de ſon *Socrate chrétien*. Auſſi a-t'on été obligé de recourir au Grec, quand on a

voulu donner des titres aux vrais ſavans, & aux doctes du plus haut étage. C'eſt pourquoi nous ne voyons guères dans les écrits des ſavans hommes, les noms de *Joſeph Scaliger*, de *Claude Saumaiſe*, de *Hugue Grotius*, ſans le titre de *grand* mis en grec ὁ Μέγας. » C'eſt, dit *Bayle*, qu'il ſemble » que le grec ait une vertu particulière, d'arrêter la profanation des louanges; & delà vient » qu'on a la diſcrétion de ne » point ſe ſervir de ces éloges, » pour des ſavans de médiocre » réputation, à qui néanmoins » on donne très-largement le titre de *maximus*, d'*illuſtriſſimus*, de *clariſſimus*. «

Nouvell. lett. critiq. ſur l'hiſt. du Calvin. lett. 4. pag. 187.

Dans tous les pays l'on a porté la prodigalité des titres à l'extrême. En *Italie* tous les chirurgiens habiles ou non habiles portent le titre d'*excellens*, & tous les médecins celui d'*excellen-*

lentissimes. En *Allemagne* on donne de l'*excellence* aux docteurs, & de la *magnificence* à ceux qui enseignent. En *France* nous donnons le titre de *très-docte*, de *très-savant*, de *très-célèbre*, presque à tous ceux qui parlent en public. Les *Grecs* ne sont pas moins fastueux; eux qui ont passé du titre d'*Auguste* ou Σέβαστος, consacré pour les Souverains, jusques à celui de Πὰν-ύπερ-σέβαστος; * & qui donnent de la *Sainteté* à leurs simples Prêtres, & de la *toute-Sainteté* Πὰν-ἁγιότης σου, à leur Patriarche de *Constantinople*. J'admire la simplicité de nos pères, qui ont transporté dans les écoles, & souvent en faveur des ignorans, des titres réservés aux Sénateurs & aux Têtes Couronnées. Le titre de *très-excellent*, étoit autrefois affecté aux Rois de *France* & de *Lombardie*, com-

M. Spon, ep. à l'aut. d'Athènes *anc. & mod. pag.* 22.

* Comme qui diroit *tout à fait Archiauguste*.

me D. *Mabillon* nous l'apprend. Cependant aujourd'hui, il n'eſt point de petit docteur à ſimple tonſure, qui n'ait droit de ſe l'approprier. On s'eſt mocqué plaiſamment de ce titre imaginaire, dans une épigramme latine, raportée dans les colloques de *Tenzélius*, dont voici la traduction :

De re Diplom. lib. 3 cap. 6. §. 7. pag. 90. édit. de Paris. 1681.

Coll. menſ. pag. 761.

Charlatanerie des ſav. p. 27.

Votre clarté, votre excellence,
Et tous ces titres faſtueux,
Sont autant d'Arc-en-Ciel, grande & belle apparence,
Vives couleurs, éclats majeſtueux;
Au fond rien de plus vain, rien de plus creux.

Que direz-vous de cet homme, qui n'a qu'un génie très-borné, ſans jugement, ſans ouverture, ſans goût ? Qu'il aille propoſer dans une thèſe publique deux ou trois mauvais ſyllogiſmes, appris avec peine dans la philoſophie de *Duhan in utramque partem* : on lui dira qu'il eſt

eſt une bibliothèque univerſelle, le mignon des muſes, le favori d'*Apollon*, le rival d'*Ariſtote*, le gouffre de l'eſprit, le magazin du bon-ſens, l'abrégé & le microcoſme de toutes les ſiences, en un mot, qu'il eſt conſommé dans tous les arts, & toutes les eſpèces poſſibles de connoiſſances : *In omni ſcientiarum genere verſatiſſimus*.

Cette fureur pour les titres, cette rage titulomanique, a été juſqu'à donner à un ſimple juris-conſulte * le titre de monarque univerſel de l'empire des lettres. *Azo*, pour avoir interprété quelques ordonnances, fut qualifié de *ſource des lois*, *vaiſſeau d'élection*, *trompette de la vérité*, *dieu des juris-conſultes*. *Jean André* fut nommé *archidocteur*, *digne de l'immortalité*, *trompette du droit canon*,

Le rabbi des docteurs,

* *Bartole.*

Fichard, vies des juris-conſult. apud Menken. p. 23.

Le pole, le censeur & la règle des mœurs.

Balde fut apellé *le monarque divin de l'un & l'autre droit, qui n'a rien ignoré,*

Qui tria, qui septem, qui scibile noverat omne.

Je ne parle point des titres d'*archi-cosmographes*, d'*archi-historiographes*, d'*archi-mathèmaticiens*, que les *Espagnols* donnent à leurs auteurs, ni des noms de docteur *scholastique*, *extatique*, *irréfragable*, *illuminé*, *subtil*, *admirable*, *universel*, *très-résolu*, *très-fondé*, qu'on donnoit aux théologiens. Il y a long-tems qu'on a dit que le nom de docteur n'étoit qu'un nom de parade, une belle enseigne à un méchant cabaret, & que celui qui le porte n'est souvent qu'une espèce de macreuse, qui paroit chair & qui n'est que poisson. Si quelques vrais savans supportent avec peine, que ces titres d'hon-

d'honneur ſoient prodigués ſi indignement, qu'ils ſe ſouviennent que c'eſt à eux que s'adreſſe ce que *Jupiter* diſoit aux boucs, pour les conſoler de ce que les chevres portoient de la barbe comme eux,

Sinite illas gloriâ vanâ frui,
Et uſurpare veſtri ornamentum muneris,
Pares dum non ſint veſtræ fortitudinis.

Phæd. lib. 4. Fab. 15.

Permettez leur ces vains dehors,
Elles n'en ſeront pas moins lâches,
Et vous n'en ſerez pas moins forts.

Auteurs qui ſe louent eux-mêmes.

Mais ce n'eſt encore parler que des prétendus ſavans en général. Il faut deſcendre dans le particulier, & faire voir combien ils ont été fades dans les louanges, qu'ils ſe ſont données à eux-mêmes.

Horace dit quelque part, que les prix qu'il a mérités ou remportés le mettront au rang des dieux.

Me doctarum hedera præmia frontium,
Dîs miſcent ſuperis.

Ovide ſe vante que rien ne pourra détruire ſes ouvrages, que ſon nom ne s'effacera jamais ; qu'il vivra dans tous les tems & dans tous les lieux, où l'empire romain portera ſes armes victorieuſes.

Ovid. metamorph. lib. 15. verſ. 881.

Jamque opus exegi, quod nec Jovis *ira, nec ignes,*
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetuſtas.

Euripide étoit quelquefois trois jours à compoſer trois vers. Il dit à un autre, qui ſe vantoit d'en avoir fait une centaine en moins de tems : » Il y a cette différence entre les votres & les » miens, que les miens perceront toute l'étendue des ſiècles, » & que les votres ne dureront » que trois jours. «

Valer. Maxim. l. 3. cap. 7.

Zeuxis diſoit à peu près la même choſe à *Agatarchus Athénien*, qui ſe faiſoit gloire de la facilité avec laquelle il travailloit ſes tableaux : » Je loue, dit-il,

Plutarch.

il, votre diligence, pour moi « je ſuis plus long-tems à ache- « ver les miens; parce que je tra- « vaille pour l'immortalité. »

Si vous cherchez la gloire & la grandeur, dit *Épicure*, parlant à un premier miniſtre d'état, *rien ne peut vous en donner autant, que les lettres que je vous écris.*

Sénèque qui raporte ces paroles, y ajoute celles-ci. « Ce que « prometttoit *Épicure* à ſon ami, « je vous le promets, *Lucile*. J'ai « du crédit auprès de la poſtérité, j'ai dequoi faire vivre ceux « qu'il me plaira. »

Entret. de Balſac, *p.* 89.

Le grammairien *Appion*, que *Tibère* apelloit la *cymbale du monde*, ſe vantoit auſſi d'immortaliſer ceux à qui il dédioit ſes ouvrages. En quoi il fut imité par un *François* de nos jours, auſſi fanfaron, mais moins habile. C'eſt *la Serre*. Quand il adreſſoit un

Plin. hiſt. natur. l. 1.

livre à quelqu'un, dit *Richelet*, il lui disoit hardiment: *Cadédis, Monsieur, je vous immortalise; & cela mérite quelque reconnoissance.* On a remarqué que *Scaron* & *Furetière*, avoient agi avec plus de désintéressement; le premier en dédiant son livre à sa petite chienne, & le second en le dédiant au bourreau: quoique des ennemis furieux de ce dernier aient voulu dire, qu'il avoit cherché à gagner par-là les bonnes graces d'un homme, sous les mains duquel il craignoit de tomber un jour.

Lucain auteur de la *Pharsale*, où il a prétendu décrire les maux que *César* causa à la république, tire ainsi l'horoscope de son propre ouvrage, en adressant la parole à ce Prince.

Pharsale, l. 9. vers. 987.

Tant que cet univers retourne dans le rien,
Nos neveux connoitront & ton nom & le mien:

Et l'on ne verra point ſous une loi fatale
Ou périr tes forfaits, ou mourir la *Pharſale*.

Jule-Céſar Scaliger a fort relevé ce trait d'orgueil.

Mais *Lucain* n'eſt point le ſeul à reprendre de ce défaut, dit l'auteur des Notes ſur la *Charlatanerie des ſavans*. « Il n'y a « point de poète, qui ne ſe ſoit « couronné de ſes propres mains, « & les anciens, & les modernes, « & les grecs, & les latins, & les « françois, &c. Ils ont même « droit de le faire, s'il faut en « croire *Ménage* dans ſon *anti-* « *Baillet*. Les louanges que les « poètes ſe donnent, ſont les « effets de leur enthouſiaſme, qui « peut les diſpenſer des règles de « la modeſtie & de la bienſéance « dans cette occaſion. Mais, « ajoute le même auteur, comment « peut-on excuſer un philoſophe « , un grammairien, que « l'on ſuppoſe être toujours de «

Pag. 62.

Tom. 2. art. 137.

» ſens raſſis ? Que penſer d'un
» *Hobbes*, quand on lui entend
» dire, que la connoiſſance de la
Epît. dédicat. Elem. philoſoph. ſect. 1. » politique n'eſt pas plus ancienne que ſon *livre du Citoyen* ? Que penſer d'un homme qui établit des penſions, pour ſe faire louer tous les ans après ſa mort, comme a fait l'ambitieux *Jean Wower* ? Que penſer d'un grammairien, * qui dans une épître dédicatoire, oſe dire à la Reine *Anne*, que l'impreſſion des remarques qu'il a faites ſur la langue angloiſe, n'eſt pas un des moindres événemens du règne de Sa Majeſté ? Que penſer enfin de *Jean Pontan*, qui parle ainſi de lui-même : «

* *Jean Ker.*

Je ſuis le mignon d'*Apollon*,
Les muſes m'ont nourri dans le ſacré vallon;
Les gens de bien, les ſavans m'admirèrent,
Les Rois, les Princes m'honorèrent.

Charles du Moulin célèbre avocat, mit à la tête de pluſieurs conſulta-

ſultations imprimées : « Moi « qui ne cède à perſonne, & à « qui perſonne ne peut rien ap- « prendre. » *Balſac*, qui a fait cette remarque, ajoute qu'il ſe ſouvient d'avoir lu, qu'un *Grec* après avoir compoſé neuf lettres & trois oraiſons, crut être accouché de douze déeſſes : qu'il nomma ſes neuf lettres, les neuf muſes ; & ſes trois oraiſons, les trois graces. Il raporte encore ſur la foi de la *bibliothèque de Photius*, qu'un autre *Grec*, écrivant la vie d'*Alexandre le Grand*, promettoit d'égaler la grandeur de ſes actions par ſes paroles, & d'être *Aléxandre* ſur le papier.

Entret. pag. 94.

Le *Rabbin Jochanan* diſoit en parlant de lui-même, dans un livre intitulé *Maſſeket Soferim* :* « Quand tous les cieux ſeroient « de papier, tous les arbres de « la terre autant de plumes, & « toute la mer entière de l'encre, «

* מסכת סופרים: Traité des ſcribes, ch. 16. fol. 1.

tout

» tout cela ensemble ne suffiroit
» point, pour faire le dénom-
» brement de mes vertus. «

Ségérus a porté aussi loin le fanatisme, lorsqu'il a fait graver son portrait au-dessous d'un crucifix, à qui il demande laconiquement : *Seigneur Jésus, m'aimez-vous* ? Et de qui il se fait rendre cette réponse : » Oui,
» très-illustre, très-excellent &
» très-docte seigneur *Ségérus*,
» poète couronné de Sa Majesté
» Impériale, & très-digne rec-
» teur de l'université de *Vittem-*
» *berg* ; oui, je vous aime. «

Charlat. des sav. pag. 30.

Alain de Lille, ayant promis de prêcher sur la *Trinité*, & s'étant fait suivre d'un grand nombre d'auditeurs, descendit de chaire sans presque leur avoir dit autre chose, sinon : *Vous avez vu* Alain, *c'en est assez pour des gens tels que vous.*

Sart. Cist. Bistert. tit. 20. p. 559.

Philelphe, le même qui arracha la

la barbe à un de ſes amis, en conſéquence d'une gageure qu'ils avoient faite ſur une ſyllable grèque, parloit ainſi de ſa propre perſonne. « Je mets en fait qu'il « n'y a point aujourd'hui, & qu'il « n'y eut jamais même parmi les « *Romains*, un homme doué de « tant de belles connoiſſances, « ni qui ait eu, ſoit en grec, ſoit « en latin, ſoit en vers, ſoit en « proſe, l'élocution plus belle, « plus noble & plus aiſée que moi. »

Lib. 16. *Ep.* 34.

Éraſme parle d'un homme, qui avoit fait rélier proprement grand nombre de livres en blanc, à l'exception des premières pages, où il avoit fait imprimer en gros caractères : *Poésies*, *Oraisons*, *Harangues*, *Epîtres*, &c. comme s'il avoit voulu remplir ces livres, qui demeurèrent toujours en blanc. On a cru long-tems, que *Chapelain* feroit la même choſe, après avoir

In Adag. Pag. 637.

souvent promis son poéme épique sur la *Pucelle d'Orleans* ; ce qui donna occasion à cette épigramme :

Illa Capellani *dudum expectata puella*,
Post longa in lucem tempora prodit anus.

qu'on a rendue par ces vers françois :

Charlat. des sav.

Nous attendions de *Chapelain*,
Une pucelle,
Jeune & belle.
Vingt ans à la former il perdit son latin ;
Et de sa main
Il sortit enfin
Une vieille sempiternelle.

Balsac souhaitoit avec fureur d'être loué. Il n'y avoit pas de louange assez forte pour lui. Mr. *Costar* l'avoit d'abord traité de son *heros*, ensuite il y ajouta l'épithète d'*illustrissime* ; mais parce que le titre d'*illustrissime* avoit été donné aux Évêques, depuis qu'en mil six cent vingt-huit le Pape *Urbain VIII.* avoit donné de l'*éminentissime* aux Cardinaux,

Costar

Coſtar inventa pour ſon *héros* le titre d'*hyperilluſtriſſime*. *Balſac* ſouffrit cet honneur d'autant plus volontiers, qu'il ne craignoit point de ſe louer lui-même. Ce qui lui attira une raillerie, de la part de Mr. de *Beautru*, l'homme du monde le plus redoutable en bons mots, qui lui manda par l'un de ſes confidens ſur le ſujet de ſes fréquentes fluxions; « Qu'il les attribuoit à la mau- « vaiſe coutume qu'il avoit de « parler toujours de ſoi-même, « & de n'en parler jamais qu'il ne « mît la main au chapeau, & « qu'il ne ſe tînt découvert. »

Lett. de Coſtar, *part.* 1. *p.* 128.

J'ai lu dans *Saint Évremont*, que dans une rencontre de *Gaulmin*, *Mauſſac* & *Saumaiſe*, le premier ayant dit, qu'ils pourroient bien tous trois tenir tête à tous les ſavans du monde; *Saumaiſe* avoit répondu fort modeſtement: « Joignez à tout ce qu'il «

Oeuv. meslées. tom. 6. *pag.* 206.

y

» y a de ſavans au monde &
» vous & Mr. de *Mauſſac*, je
» vous tiendrai tête moi ſeul. «
Cette réponſe paroit ſi fade à l'auteur des Notes ſur *Menken*, qu'il eſt tenté d'appliquer à *Saumaiſe* ces deux vers, qu'un ſavant fit ſur *Caſaubon* :

Ilias in genibus, ſpumat manus una lebetem
Una veru verſat : tres agit ille viros.

C'eſt-à-dire :

Charlat. des ſav. p. 67.

C'eſt un homme de grand mérite,
Il vaut lui ſeul autant que trois :
Il lit, tourne la broche, écume la marmite.
Que d'ouvrages tout à la fois !

Alciat ſe comparoit ſottement au ſoleil, & diſoit à ceux qui blâmoient ſes courſes dans toutes les différentes académies : Que le ſoleil parcouroit toute la terre, afin d'animer toutes choſes par ſa chaleur & ſes rayons. Quelqu'un a dit là-deſſus qu'*Alciat* n'étoit qu'un ſoleil gyrovague, comme celui de *Ptolomée* : car s'il avoit reſſemblé à celui de *Deſcartes*, ou de

Alciat. *Oper. tom. 4. p. 862.*

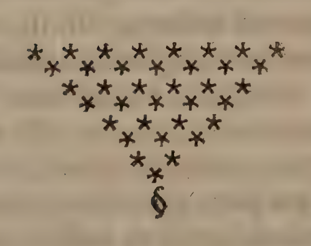
de *Copernic*, il ſeroit demeuré à *Milan* ſa patrie, comme dans ſon centre, d'où il auroit éclairé ceux qui ſe ſeroient approchés de lui.

Jule-Céſar Scaliger, un des grands hommes de lettres que nous ayons eus, & qui n'auroit peut-être pas eu de ſemblable, s'il n'eût mis au monde un fils encore plus ſavant, n'étoit pas moins amateur de louanges que les autres. *Bayle* le blâme de cette foibleſſe. « *Scaliger* humble « comme un enfant, dit-il, eut « fait honneur au genre humain : « mais *Scaliger* orgueilleux le « deshonnoroit ; parce qu'il té- « moignoit par ſon orgueil, qu'il « étoit un petit génie, un eſprit « de trois doigts ; & auſſi digne « de pitié qu'un enfant, qui « n'ayant jamais vu de l'eau que « dans un verre, s'imagine quand « il voit un ruiſſeau, qu'il voit « toutes

Nouvel. lett. ſur le Calvin. lett. 22. p. 327.

» toutes les eaux de l'univers, &
» se jette dans les extases de l'ad-
» miration. «

A juger par ces échantillons de la fatuité de ceux même d'entre les hommes qui ont paru les plus savans, & les plus capables de raisonner, je ne sais sur quoi pourroit porter le reproche que l'on fait aux femmes, d'avoir plus de vanité que les hommes. Je passe au dernier Chapitre.



CHA-

CHAPITRE V.

Des autres défauts attribués aux femmes.

JE ne finirois pas, s'il falloit éxaminer avec un certain détail toutes les paſſions auxquelles l'humanité eſt ſujette. Ce qui plaiſoit au commencement par la nouveauté, & par la liaiſon des faits curieux & interreſſans, qui font le corps de ce livre, pourroit enfin déplaire par ſa longueur, & une certaine répétition de phraſes & d'arrangement de périodes, qui eſt inévitable dans un ouvrage de longue haleine. C'eſt ce qui m'engage à renfermer dans un ſeul Chapitre, tout ce qui me reſte à dire ſur les prétendues imperfections des femmes.

Les hommes ont tort de blâmer les femmes.

Le Sr. *Poulain* remarque que les

Egalité des deux sèxes, pag. 213.

les hommes ont tort à tous égards de leur reprocher des défauts. Voici à peu près ses raisonnemens. Les défauts qu'on reproche aux femmes, sont également communs aux deux sèxes, ou ils ne le sont pas. S'ils le sont également, & qu'il y ait autant à reprendre dans un sèxe que dans l'autre, celui qui accuse l'autre pèche contre l'équité naturelle. Si ces défauts ne sont point partagés en portions égales dans les deux sèxes, alors il faut que l'homme ou la femme soit le plus défectueux. Si le plus d'imperfection se trouve du côté de l'homme, c'est un téméraire de parler du mal d'autrui tandis qu'il a lui-même de plus grands maux ; & s'il connoit ses propres défauts, il joint, en blâmant les autres qui en ont moins, l'injustice à l'imprudence. Si la femme a plus de défauts que l'hom-

me,

me, alors ou bien ces défauts ſont très-legers & de peu de conſéquence, & c'eſt pure malice que de les relever & de s'y arrêter : ou bien ils ſont de nature à ne pouvoir être ſurmontés faute de moyens, & c'eſt dans celui qui les reprend, aigreur, manque d'humanité & de compaſſion : ou bien enfin ſi la femme a des défauts, elle a en même tems beaucoup de vertus qui reparent ces imperfections, & c'eſt ignorance groſſière & envie dans l'homme, qui penſe au mal ſans réfléchir ſur le bien, qui en eſt le contrepoids. Ainſi quelque parti que prennent les hommes, ils ſeront toujours blâmables, lorſqu'ils voudront ſe porter pour cenſeurs ou critiques des actions des femmes.

Après ce préambule, l'auteur de l'*égalité de deux sèxes*, s'efforce de démontrer que les défauts qu'on

qu'on attribue aux femmes, ne ſont qu'imaginaires. Je vais continuer à faire voir que s'ils ont quelque réalité, ils ſont du moins communs aux deux sèxes.

ARTICLE I.

De la Timidité.

Il y a deux ſortes de timidité.

L'ON dit aſſez communément que les femmes ſont timides, que leur ombre leur fait peur, que le cri d'un enfant les allarme, que le bruit du vent les fait trembler. Le Sr. *Poulain* dit que cela n'eſt point général, qu'il y a quantité de femmes auſſi hardies que des hommes. Il ajoute que la timidité eſt preſque inſéparable de la vertu, que tous les gens de bien en ont, & qu'il faut qu'ils en aient, pour ſe mettre en garde contre la méchanceté des autres. Il dit encore que la timidité

midité eſt une paſſion naturelle, dont perſonne n'eſt éxempt : qu'on eſt raiſonnable de craindre à proportion de ſa foibleſſe ; & que les femmes étant pour l'ordinaire plus foibles que les hommes, ce n'eſt point en elles un défaut de craindre, mais une vertu.

Mais il faut diſtinguer deux ſortes de timidité : l'une qui vient de lâcheté, & l'autre qui n'eſt qu'une défiance raiſonnable. La première eſt vice, la ſeconde eſt vertu. C'eſt un vice dans un guerrier de prendre la fuite, lorſqu'il eſt en préſence de l'ennemi. Ce vice étoit puni chez les *Romains* par la baſtonnade, ou par la peine de ne boire & ne manger que debout pendant toute la campagne. Les *Lacédémoniens* pour le même ſujet étoient mis à mort ; afin, diſoit *Licurgue*, que craignant un égal ſort de part & d'au-

Tit. Liv. lib. 5. c. 6.

Ibid. lib. 24. cap. 16.

Adv. Leocrat. pag. 183.

d'autre, ils aimassent mieux mourir noblement les armes à la main, que de fuir en s'exposant également à la mort. C'est un vice à un citoyen de se mutiler soi-même, afin qu'on ne l'oblige pas d'aller à la guerre ; ce qui est arrivé quelquefois, même parmi les *Romains*, & qui fut défendu par les lois, sous peine de bannissement pour les personnes libres, & du feu pour les esclaves. Mais c'est une vertu dans un juge & un homme de lettres, qui n'est jamais sorti de son cabinet de refuser un duel. C'est une vertu dans un soldat, qui n'a jamais vu que des camps & des sièges, de ne point vouloir entrer en dispute avec un *Descartes* ou un *Newton*. C'est une vertu dans un prince, de craindre la revolté de ses sujets ou l'invasion de ses états.

Val. Max. lib. 6. cap. 3. & Sueton. in Aug. cap. 24.

Digest. lib. 49. tit. 16. de re milit. leg. 4. §. 12.

Je ne disconviens pas que les fem-

femmes n'aient cette crainte & cette timidité, qu'on nomme défiance. C'eſt une vertu qui ne leur meſſied pas. On ne les verra guères pendant un tems calme, ſouhaiter la tempête & l'orage, afin d'avoir la ſotte gloire de les braver : on ne les verra point ſans raiſon s'expoſer aux périls, affronter les hazards. Mais pour la crainte qui vient de lâcheté, & qui eſt oppoſée à la valeur, nous avons fait voir par un grand nombre d'éxemples, que les femmes ne s'en laiſſoient pas maitriſer. On peut ſe rapeller tout ce que j'ai dit dans la première partie de cet ouvrage, ſur les femmes guerrières & ſur celles qui ont fait des actions d'éclat. Je ne raporterai ici qu'une petite avanture curieuſe, qui m'a paru digne de voir le jour. Une ſervante de *Lille* en *Flandre*, peu crédule ſur ce que l'on débite

Les femmes ne ſont point lâches.

à l'occasion des ſpectres & des revenans, avoit gagé, pendant une nuit fort obſcure, d'aller ſans flambeau & ſans compagnie prendre une tête de mort, dans le cimetière de ſa paroiſſe. Comme elle éxécutoit ce qu'elle avoit promis, & qu'elle tenoit déja la tête dans ſes mains, celui qui avoit fait la gageure contre elle, & qui s'étoit caché dans le charnier pour l'intimider, lui cria d'une voix ſombre & ſépulcrale : *Laiſſe-là ma tête*. La ſervante qui ne ſoupçonnoit pas ce que ce pouvoit être, la lui jetta en effet, en diſant : *Tien, la vlà*, & en prit une autre. Elle entendit une ſeconde fois le même commandement. Mais concevant que la voix étoit celle qu'elle avoit déja entendue, elle emporta tranquillement la tête qu'elle tenoit, & ſe contenta de dire au prétendu mort dans ſon patois : *Va-t'en*,
va-t'en,

va-t'en, t'en n'as mie deux ! Eſt-ce-là faire paroitre une timidité lâche & poltronne ? Combien d'hommes s'en feroient tirés avec moins de courage & de hardieſſe ?

ARTICLE II.

De l'Avarice.

L'avarice n'eſt pas un défaut des femmes.

JE m'étonne pourquoi le Sr. *Poulain* a mis l'avarice parmi les défauts attribués aux femmes. On les accuſe bien plûtôt d'être prodigues & diſſipatrices que d'être avares. Je ne connois guères qu'une ſorte de gens, qui croyent les femmes avides de biens & intéreſſées. Ce ſont les amans & ſur tout les petits-maitres, qui, avec des dehors brillans, n'ont ſouvent pas le moyen de faire des largeſſes. A les entendre, elles ne ſont jamais contentes, quelque choſe

qu'on leur donne. Il faut tous les jours ſe mettre en nouvelles dépenſes pour leur plaire. Tantôt des gans, tantôt des mouchoirs, tantôt des manchettes & des braſſelets : aujourd'hui une palatine, demain des pendans d'oreille. Enſuite viennent les tabatières, les boètes à mouches, les miroirs de poches, les coliers. Quellé misère ! quelle inſatiabilité ! Arrive-t'il quelque bijoutier ? Il y a toujours quelque meuble à la nouvelle mode, qui fait plaiſir & qu'il faut acheter. Sort-on du logis ? c'eſt au galant à faire les dépenſes du caroſſe & des rafraichiſſemens. Joue-t'on ? toute la perte tombe ſur le bon ami. Heureux encore ſi la bien-aimée ne ſuppoſe pas quelque beſoin preſſant, pour enlever en gros la bourſe, qu'il ne voudroit donner qu'en détail.

Voilà les plaintes & les griefs des

des marquis à petite fortune. Vraiment, Meſſieurs, leur dit quelque part un acteur du théatre italien, je vous conſeille de vous plaindre ! Croyez-vous, que les Dames ſoient faites pour écouter *gratis* tous vos contes bleus, & être les témoins de vos fadaiſes ? Croyez-vous, qu'elles ſoient gagées & qu'elles doivent ſans aucune rétribution vous fournir des glaces de *Veniſe* pour rajuſter votre friſure ; des canapés de velours cramoiſi, pour repoſer vos petites perſonnes ; des tables à la moſaïque avec des tapis de *Turquie*, pour appuyer plus mollement vos coudes ; & des parquets cirés, pour répéter vos pas de ſiſſonne ? Non, Meſſieurs, ce que vous nommez avarice & intérêt, n'eſt autre choſe qu'un juſte dédommagement.

Femmes qui ont été généreuſes.

L'hiſtoire ancienne nous a conſervé pluſieurs traits généreux des fem-

femmes, qui font voir leur désintéressement & le peu d'attache qu'elles ont à l'argent.

Acca Taruntia, femme de *Taruntius* noble *Toscan*, donna tout son bien au peuple *Romain* & l'institua son héritier.

La boulangère de *Crésus*, à qui l'on avoit offert une grosse somme d'argent, pour qu'elle empoisonnât ce prince, le refusa courageusement; & *Crésus* en reconnoissance, lui fit élever une statue d'or.

Apol. des Dam. pag. 106.

Anastasie, sœur de *Constantin le Grand*, fit bâtir de son argent des bains publics à *Constantinople*, qui pour cette raison furent nommés *Anastasiens*.

La courtisane *Phryné* vouloit faire rebâtir à ses dépens les murs de *Thèbes* qu'*Aléxandre* avoit renversés.

Valère Maxime nous parle d'une généreuse Demoiselle de *la Pouil-*

le

le nommée *Busa*, qui nourrit chez elle près de dix mille *Romains*, après la défaite de *Cannes*.

Je ne dois pas oublier la générosité d'*Aspasie*, d'autant plus louable que les personnes de sa profession ne se piquent guères de grandeur d'ame. C'étoit une concubine de *Cyrus* Roi de *Perse*, qui par sa beauté & ses bonnes manières mérita toute l'affection de ce prince. Elle n'abusa jamais de l'autorité qu'elle avoit sur son cœur & sur son esprit. Un jour que ce prince avoit reçu un très-beau colier, il voulut en faire présent à son *Aspasie*. Mais la courtisane désintéressée le refusa, disant que c'étoit un présent digne d'une Reine, & qu'il falloit l'offrir à *Parysatis* mère de *Cyrus*. La chose fut éxécutée selon les souhaits d'*Aspasie*, & la Reine fut si charmée de voir ce désintéressement dans une con-

cubine, qu'elle la prit en affection & lui envoya d'autres préſens. Mais *Aſpaſie* ne les accepta que pour les remettre au prince, diſant qu'il en avoit plus beſoin qu'elle.

Hommes avares.

Pour rendre ce déſintéreſſement des femmes plus ſenſible, il faudroit parler de ces hommes avares, que *la Bruière* apelle des ames paitries de boue & d'ordure, capables d'une ſeule volupté, qui eſt celle d'acquérir & de ne point perdre ; curieuſes & avides du denier dix, uniquement occupées de leurs débiteurs, toujours inquiètes ſur le rabais ou le décri des monnoies, enfoncées & comme abattues dans les contrats, les titres & les parchemins: gens qui ne ſont ni parens, ni amis, ni citoyens, ni peut-être même des hommes. Mais on ſait bien ce qu'on doit en penſer. Je dirai ſeulement, que l'argent à

tant

tant de force sur le cœur des hommes, que dans le mariage même, qui est la chose qui demande le plus de désintéressement, ils ne recherchent souvent dans les femmes, que ce qui peut les enrichir, sans beaucoup s'embarrasser du reste. C'est au moins la pensée d'un savant poète de nos jours. *

* *Regnier.*

On ne recherche point s'elle a fait le pourquoi,
Pourvu qu'elle soit riche & qu'elle ait bien dequoi,
Quand elle auroit suivi le camp à *la Rochelle*,
S'elle a force ducats, elle est toute pucelle.
L'honneur estropié, languissant & perclus,
N'est plus rien qu'un idole, auquel on ne croit plus.



ARTICLE III.

De la Crédulité.

En quoi consiste la crédulité.

LA crédulité n'eſt point un vice en elle-même. Elle ne vient bien ſouvent que d'une certaine candeur, d'un fonds de bonne foi, qui nous empêche de croire que les autres ſoient aſſez mauvais ou aſſez fourbes pour nous tromper. Elle eſt oppoſée en ce ſens à l'incrédulité, qui eſt une diſpoſition à ne rien croire, & à penſer que tous ceux qui nous parlent ſont autant d'impoſteurs, qui ne cherchent qu'à nous ſéduire. Il peut y avoir du trop dans l'une & dans l'autre de ces deux diſpoſitions contraires. C'eſt un mal de croire tout indifféremment : c'en eſt un plus grand de ne rien croire. C'eſt le milieu entre ces deux extrémités vicieuſes

vicieuses qui change & la crédulité & l'incrédulité en vertu.

Si l'on éxamine de près la prétendue crédulité des femmes, on verra que ce qu'elle peut avoir de mauvais se réduit à très-peu de chose. Si les femmes sont quelquefois simples, c'est rarement lorsqu'il s'agit de leurs intérêts: & telle a paru souvent aussi crédule & aussi neuve qu'une *Agnés*, qui n'étoit rien moins que ce qu'elle sembloit être. C'est ce qui a fait dire dans la comédie de l'*homme à bonne fortune*:

Les femmes ne sont pas trop crédules.

Qui voudra se mettre en famille,
Qu'il prenne garde que jamais
Il ne s'enjeigne d'une *Agnés*;
C'est une méchante chenille.
Il en est bien souvent de ces sortes de filles,
Ainsi que de ces œufs qu'on achête pour frais:
On a beau les mirer de près:
Dès qu'on en casse les coquilles,
On en voit sortir les poulets.

Théat. ital. de Gherardi, *p.* 485.

Au reste si les femmes sont crédules, les hommes le sont-ils moins? C'est à leurs apologistes

à

à en démontrer la différence. Tant qu'ils ne la donneront pas, on présumera avec raison pour l'égalité des deux sèxes en ce point.

ARTICLE IV.

De la Curiosité.

La curiosité dans les femmes n'est point un mal.

L'AUTEUR de l'*égalité des deux sèxes* fait un mérite aux femmes d'être curieuses. » Ce qui choque, dit-il, certai- » nes personnes dans les entre- » tiens des femmes, c'est qu'elles » témoignent une grande envie » de savoir tout. Je ne sais quel » est le goût des gens auxquels » il ne plait pas que les femmes » soient si curieuses ; pour moi je » trouve bon qu'on ait de la cu- » riosité. . . . Je regarde la con- » versation des femmes comme » celles des philosophes, où il est

Pag. 224.

eſt permis de s'entretenir des « choſes dont on n'a point la « connoiſſance. » Il remarque enſuite, qu'on a coutume de traiter les curieux comme les mendians, dont les demandes ne ſont importunes que lorſqu'on n'a point envie de leur donner. Puis il ajoute : « Parce qu'on s'eſt forgé que les femmes ne doivent « point étudier, on ſe formaliſe « de ce qu'elles demandent d'être « informées de ce qu'on aprend « par l'étude. Je les eſtime d'être « curieuſes, & je les plains de « n'avoir pas les moyens de ſe ſatisfaire en cela : n'en étant ſouvent empêchées que par une « juſte appréhenſion de s'adreſſer « à des eſprits ſots & bourrus, « de qui elles ſe verroient mocquées, au lieu d'en recevoir « de l'inſtruction. »

Ce que dit l'apologiſte des femmes eſt aſſez raiſonnable. Il

Il eſt ſûr que la curioſité n'eſt bien ſouvent qu'un déſir de ſavoir de bonnes choſes, une diſpoſition favorable à en acquérir la connoiſſance, une marque certaine d'un eſprit actif & capable de diſcernement. Le déſir d'acquérir les ſiences ne peut être blamable, ni dans l'un, ni dans l'autre sèxe. L'eſprit de la femme, comme celui de l'homme, a un droit naturel à tout ce qui peut l'éclairer : & l'ignorance étant pour un être raiſonnable un état beaucoup plus violent qu'un cachot pour un criminel, il ſera toujours auſſi injuſte de condamner une femme qui veut diſſiper les ténèbres de ſon eſprit, que de blâmer un miſérable qui tache de s'échaper de ſa priſon. Mais l'auteur auroit dû diſtinguer deux curioſités différentes : celle qui porte à connoitre le devoir & les choſes qui peuvent y

appar-

appartenir ; & celle qui ne s'attache qu'à des choſes vaines & frivoles. De ces deux curioſités, il n'y a que la dernière qui ſoit vicieuſe.

Hommes curieux.

Dire que les femmes n'y aient aucune part, ce ſeroit parler contre toute vraiſemblance. Mais il ſera peut-être difficile de trouver des femmes, qui aient porté cette eſpèce de curioſité auſſi loin que certains hommes, dont l'hiſtoire fait mention.

Hiſt. natur. lib. 3. cap. 2.

Pline l'hiſtorien nous apprend qu'*Appion* le grammairien étoit ſi curieux de ſiences inutiles, qu'il ſe ſervit d'évocation magique, pour ſavoir quelle étoit la patrie & la famille d'*Homère*.

L'Empereur *Adrien* vouloit voir de ſes propres yeux tout ce qu'il liſoit dans les livres. Il avoit outre cela une infinité d'eſpions à ſes gages, pour l'inſtruire de tout ce qui ſe paſſoit dans les familles ;

familles : de ſorte qu'il ſavoit & tout ce que les femmes écrivoient à leurs maris, & tout ce que les maris diſoient à leurs femmes.

Néron, le plus cruel des hommes, porta la curioſité juſques à faire tuer ſa propre mère & ouvrir ſon cadavre, afin de voir l'endroit où il avoit été conçu.

L'hiſtoire eccléſiaſtique raporte une curioſité plus riſible d'un certain Patriarche de *Conſtantinople*, qui officioit pontificalement un jour de Jeudi-Saint. Car ayant apris par ſon intendant, que *Phorbas*, la plus belle de ſes cavales, avoit pouliné, il ſortit promptement de l'égliſe, alla rendre viſite au nouveau né, & ne rentra pour finir l'office, que quand il l'eut conſidéré tout à ſon aiſe.

Maris trop curieux.

Les femmes ſont quelquefois curieuſes pour des bagatelles, & des niaiſeries, je l'avoue : mais lorſ-

lorſqu'il eſt de leur intérêt de ne pas l'être, elles ſavent mettre des bornes à leur curioſité. Il arrive rarement, par éxemple, qu'une épouſe aille faire ſuivre & épier ſon mari, lorſqu'elle ſoupçonne qu'il peut être en affaire de cœur avec la femme de ſon voiſin. Loin de ſe mettre en jeu & de ſe compromettre inutilement, elle ſe diſſimule à elle-même le tort qu'on lui fait, & juſtifie ſon mari autant qu'elle le peut, remettant quelquefois à un autre tems le plaiſir de ſe vanger ſans bruit & ſans éclat. Les époux, moins ſages ſur cet article, ont été plus d'une fois les dupes de leur curioſité : ils ont vu ce qu'ils auroient voulu toujours ignorer. Heureux s'ils avoient ſû faire uſage du conſeil qu'on leur donne, dans ces vers de la comédie de la *baguette de Vulcain*.

Une femme eſt encor trop ſage,

Théat. ital. de Gherardi.

Lorsqu'après avoir fait naufrage,
Elle veut bien cacher l'écueil à son époux;
Mais un mari qui connoit son dommage,
Doit filer doux;
De peur d'apprendre au voisinage,
Qu'il a raison d'être jaloux.

C'est un *Druïde* qui chante ces vers. Ensuite *Roger* en chante quatre autres sur l'air: *Reveillez-vous, belle endormie*, qui montrent combien la curiosité des maris est mal placée.

Ne crains point que le voisin cause,
Son mal est trop égal au tien:
Quand on le sait, c'est peu de chose;
Quand on l'ignore, ce n'est rien.

ARTICLE V.

De l'Inconstance.

Les hommes sont aussi inconstans que les femmes.

ENTRE tous les défauts que l'on attribue aux femmes, l'humeur inconstante & volage est un de ceux sur lesquels on insiste le plus. *Ovide*, ce chevalier de bonne fortune, s'est plaint lui-même autrefois qu'on ne pou-

pouvoit faire aucun fonds ſur leurs promeſſes, & que leurs réſolutions les plus fortes étoient auſſi peu ſtables, que les feuilles qui ſont emportées par le vent, ou par les eaux du torrent :

Verba puellarum foliis leviora caducis,
Irritaque ut viſum eſt ventus & unda ferunt.

Ovid. amor. lib. 2. eleg. 16.

Un auteur plus moderne en a parlé encore avec moins de ménagement, lorſqu'il a dit que la femme étoit plus legère que la fumée, que l'air, que le vent.

Quid levius fumo? flamen: quid flamine? ventus:
Quid vento? mulier: quid muliere? nihil.

Gloſſa, in cap. Forus 10 de verborum ſignificatione.

Mais tous ces reproches ne ſont que des accuſations vagues & en l'air, qui ne prouvent rien.

De dix perſonnes que je vois familiérement, avec qui je ſuis aſſidu, je préférerai peut-être aux autres celle qui a le moins de mérite. Pourquoi? C'eſt que je découvre en elle quelque bien ou réel ou apparent, qui me la fait

croire plus aimable que les autres, quoiqu'en effet elle la soit moins. Au bout de deux jours si je suis désabusé, & que l'objet qui captivoit mes sens ne soit plus le même à mes yeux, ou parce que ses imperfections se découvrent, ou parce que ses bonnes qualités qui n'avoient de réel qu'un dehors imposant disparoissent, je renonce au charme trompeur, & ne crains pas de faire un nouveau choix. On m'accusera d'inconstance ? N'importe. L'objet qui me plaisoit est changé pour moi, il ne me plait plus. Pourquoi ne pourrois-je pas changer à mon tour ? Qui ne voit que ce raisonnement est commun à l'un & à l'autre sèxe, & que chacun raisonne de même, sinon théoriquement du moins quant à la pratique ?

L'on croit communément que les femmes sont plus volages que nous

nous dans leurs amours. Mais c'eſt ſur ce point au contraire qu'elles ſont plus conſtantes. Il y en a une raiſon toute naturelle. La peine qu'elles ont de faire un bon ami, dans un tems où ils ſont ſi rares & ſi difficiles à diſtinguer des fourbes & des affronteurs, fait qu'elles ne doivent pas aimer le changement. L'homme, graces à nos mœurs, peut changer impunément autant de fois qu'il le veut. Il peut ſe produire par tout, ſans craindre le *qu'en dira-t'on*. Il peut voltiger comme le papillon, courir de belle en belle, en conter à la blonde & à la brune ; il peut même feindre d'aimer, dans le tems qu'il n'aime pas. Mais la femme, dont le devoir eſt plus rigoureux, eſt privée de tous ces moyens de reparer la perte d'un favori perfide & inconſtant. La coutume, le préjugé, un cérémonial impor-

Les femmes ſont plus conſtantes dans leurs amours.

tun, l'empêchent de faire les avances. Elle n'a d'autre ressource que la patience, & ne peut fonder ses espérances que sur le hazard. La modestie & la pudeur font encore obstacle à ses vœux. Il faut qu'elle dise *non*, dans le tems même qu'elle a le plus d'envie de dire *oui*; & qu'elle ne laisse entrevoir le penchant de son cœur qu'au travers de mille simagrées, dont elle est souvent la dupe lorsqu'on prend des défenses apparentes pour des rebuts réels. Qui ne voit en tout cela combien il est de l'intérêt des femmes de conserver leurs anciennes conquêtes?

Les hommes sont la cause de l'inconstance des femmes.

Après tout, le galant auroit tort de se plaindre de l'inconstance de sa maitresse. Qu'il soit toujours également aimable, il la trouvera toujours également constante. J'en dis tout autant au mari. Veut-il que sa femme ne

ne soit pas volage, qu'elle lui soit toujours bien attachée? Qu'il joigne aux caresses d'un époux, toutes les attentions, toutes les complaisances d'un ami : qu'il soit facile, doux, honnête, gracieux, libéral : qu'il sache fermer les yeux à propos : qu'il permette à sa femme les compagnies de son goût : qu'il la croye toujours sage, fidèle & prudente : qu'il prenne pour une calomnie ce qu'on a dit des femmes dans ces vers de la comédie de *l'homme à bonne fortune* :

> Quand je vois revenir des femmes sans maris, *Théâtre ital. pag. 484.*
> J'entends celles qui sont du plus galant étage;
> Qui souvent loin du gîte, ont passé plusieurs nuits,
> Il me semble de voir un cheval de louage.
> Lorsqu'on le ramene au logis,
> C'est un grand hazard s'il ne cloche,
> Et s'il ne boite pas tout bas :
> Pour le moins on trouve en ce cas,
> A coup sûr quelque fer qui loche.

A ces conditions j'ose lui pro-

mettre, qu'il ſera toujours aimé de ſa femme. J'ajoute que les femmes ne ſeroient jamais inconſtantes, ſi les hommes n'alloient ſur les marchées les uns des autres : & qu'ainſi, quelque choſe qu'ils diſent, ils ſeront toujours eux-mêmes la cauſe du mal dont ils ſe plaignent.

ARTICLE VI.

De l'Artifice & de la Malice.

Le Sr. *Poulain* défend mal les femmes.

QUI ne croiroit d'abord que l'auteur de l'*égalité des deux sèxes* eſt ici de connivence avec les ennemis des femmes ? Car au lieu de les défendre ſur l'accuſation de malice & d'artifice, il ſemble au contraire leur en faire un mérite. » Bien loin de faire tort aux » femmes, dit-il, en les accuſant » d'être plus artificieuſes que les hom-

Pag. 130.

hommes, on parle pour elles, « ſi l'on ſait ce que l'on dit ; puiſ- « qu'on reconnoit par là, qu'elles « ſont auſſi plus ſpirituelles & plus « prudentes. L'artifice eſt une « voie ſecrette pour arriver à ſon « but... Il faut de l'eſprit pour dé- « couvrir cette voie, & de l'adreſ- « ſe pour s'y conduire. De mê- « me, ajoute-t'il, lorſqu'on dit « des femmes qu'elles ont plus de « malice, cela ne peut ſignifier « autre choſe, ſinon que quand « elles ſe portent au mal, elles « le font plus adroitement, & « le pouſſent plus loin que les « hommes. Soit. Cela marque « en elles un très-ſolide avantage. « On ne peut être capable de « beaucoup de mal, ſans avoir « beaucoup d'eſprit, & ſans être « auſſi par conſéquent, capable « de beaucoup de bien. » Il ajoute pourtant, que les femmes ne ſe ſervent pas toujours du pouvoir

qu'elles ont de faire le mal ; & que chez elles l'artifice va plus rarement jusques à la fourbe & à l'imposture, que chez les hommes ; parce qu'étant excluses de tous les emplois, elles ne sont en place de nuire que par leurs caresses & leur éloquence naturelle.

En quoi consiste la malice des femmes.

C'étoit sur la différence qui se trouve entre la malice des femmes & celle des hommes, que l'auteur devoit principalement appuyer son apologie. En effet la prétendue malice des femmes n'est, à proprement parler, qu'une espèce de jeu. Décrier une rivale par quelques traits de médisance & de satyre ; tourner en ridicule une précieuse, qui veut remporter sur ses voisines le prix des graces & de la beauté : inventer quelques stratagèmes, pour excroquer les ducats d'un mari nonagénaire : trouver les moyens de faire entrer un favori par

par un endroit dérobé, pour se vanger des mauvaises façons d'un époux jaloux & incommode : voilà à peu près à quoi se termine tout l'artifice & toute la malice des femmes : & c'est à quoi aboutissent tous les reproches qu'on leur fait, de changer à chaque instant de figure & de caractère, comme des *Prothées*, d'être dissimulées dans leurs pensées, ingénieuses dans leurs passions, politiques dans leurs vues, friponnes dans leurs discours, affectées dans leurs maintiens, fausses dans leurs vertus, intéressées dans leurs libéralités, hypocrites dans leurs épargnes; toujours rusées, toujours équivoques, & toujours des contre-vérités.

Expressions du théatre ital. coméd. d'Arléquin défenseur du beau sèxe, pag. 569.

Mais on verra rarement les femmes porter l'artifice au point où l'ont portée les hommes. Je n'en raporterai que peu d'éxemples,

Artifices des hommes.

ples, parce que les hiſtoires en ſont pleines.

Lib. 12. cap. 4. Les *Locriens*, au raport de *Polype*, avoient juré par un traité ſolemnel, que tandis qu'ils fouleroient aux pieds la terre ſur laquelle ils étoient, & qu'ils porteroient des têtes ſur leurs épaules, ils vivroient en bons amis avec les habitans de la *Sicile*. Mais, malgré ce ſerment, ils les chaſsèrent du pays à la première occaſion, ſans prétendre avoir manqué de parole; parce qu'avant que de jurer, ils avoient mis de la terre dans leurs ſouliers, & des têtes d'ail ſur leurs épaules: ce qui n'avoit duré que pendant la cérémonie de l'alliance.

Thucidid. lib. 2. cap. 5. & 6. Les *Platéens* ayant promis aux *Thébains* de leur remettre leurs priſoniers, les renvoyèrent en effet; mais ce ne fut qu'après les avoir mis à mort.

Cléomène

Cléomène Roi de *Lacédémone*, ayant fait une trève pour quelques jours avec ceux d'*Argos*, & les trouvant endormis le troisième jour sur la foi du traité, les fit prisonniers en partie, & tua le reste, prétendant que sous le terme de jour il n'avoit pas compris les nuits. *Plutarch. Apophc. Lacon. p. 223.*

Rhadamiste après avoir juré à *Mithridate* de ne le faire mourir, ni par le fer, ni par le poison, formule usitée lorsqu'on promettoit la vie sauve, le fit étouffer sous un tas de couvertures. *Tacit. annal. lib. 12. num. 47.*

Mahomet II. après la prise de *Négrepont*, ayant promis à quelqu'un de ne lui pas faire trancher la tête, le fit sier par le milieu du corps. *Joan. Cuspinian. de Turc. orig. in Mahomet. II. pag. 132.*

Abdale II. calife des *Arabes*, ayant reçu chez lui un de ses compétiteurs avec de grandes marques d'amitié, le logea dans un appartement, dont une par-

tie des pierres étoit de ſel : de ſorte qu'ayant fait conduire les eaux autour du bâtiment , ſon hôte ſe trouva enveloppé dans les ruines de ſon quartier.

Boëcler. vie de Tamerlan, Diſſ. acad. tom. 1. pag. 296.

Tamerlan pour ne point enfreindre la promeſſe qu'il avoit faite aux ſoldats de *Sébaſte*, de ne point répandre leur ſang , quand il accepta leur compoſition , les fit enterrer tous vifs , dès qu'il les tint priſonniers.

Eſſ. lib. 1. ch. 41. pag. 514. tom. 1. édit. de la Haye, 1727.

C'étoient des reſtrictions dans le goût de celles d'un certain homme dont parle *Montagne* , qui nioit fort & ferme , qu'il eût mis la main ſur un prêtre ; parce qu'il n'avoit fait que lui donner des coups de bâton , & le fouler aux pieds.



ARTI-

ARTICLE VII.

De l'Oſiveté.

Les femmes ne ſont pas fainéantes.

LA coutume où l'on eſt de voir les femmes éloignées de la plûpart des emplois civils & extérieurs, a fait dire à quelques uns, que les femmes étoient fainéantes, & paſſoient leur vie à ne rien faire. Pour que la réfléxion fût juſte, il faudroit qu'il n'y eût dans le monde d'autres occupations que de commander une armée, ſoutenir un ſiège, déclamer une harangue, faire un plaidoyer, préſider dans un parlement, être aſſis ſur les fleurs-de-lis, monter à cheval dans une académie, être curé d'une paroiſſe, &c. Les occupations des femmes ne ſont peut-être pas ſi apparentes que celles-là: mais en ſont-elles moins réelles? Tandis que l'époux eſt à ſe pro-

mener, à voir ses amis, à faire la partie, l'épouse au logis prend le soin du ménage, commande au domestique, instruit les enfans. Lequel du mari ou de la femme vous paroit le plus fainéant, le plus desœuvré ?

Egalité des deux sèxes, pag. 83.

» On récompenseroit largement un homme, qui auroit » apprivoisé un tigre : l'on considère ceux qui savent dresser » des chevaux, des chiens, des » éléphans : on parle avec éloge » d'un homme, qui aura composé un petit ouvrage, qui lui » aura couté un peu de tems & de » peine. « Et comment peut-on négliger & regarder comme inutiles les femmes, qui mettent plusieurs années à nourrir des enfans, à les former, à les instruire ?

Occupations des anciennes.

Si l'on demande pourquoi les femmes ne font point les travaux rudes & pénibles, auxquels nous voyons

voyons souvent les hommes occupés. Je demanderai moi-même pourquoi on ne donne pas aux filles la même éducation qu'aux enfans de l'autre sèxe. Si elles étoient élevées de la même manière, elles seroient propres à tout aussi bien qu'eux. Les *Lacédémoniennes*, qui avoient cette pratique, n'étoient pas moins disposées à toutes sortes de travaux, que les hommes de leur pays. La course, la lutte, le javelot étoient des éxercices, où elles ne cédoient en rien à ceux de l'autre sèxe. *Cynisca* fille d'*Agésilas II.* remporta le prix de la course aux chevaux, & sa victoire fut si éclatante, que les *Spartiates* ses compatriotes lui érigèrent un monument public. *Atalante*, fille de *Schénée*, s'étoit tellement accoutumée à courir, que personne ne put la vaincre, à l'exception d'*Hippo-*

Pausan. lib. 3. pag. 88.

Ibid. pag. 96.

mene, qui pour l'arrêter lui jetta trois pommes d'or. *Ovide*, qui raconte ce trait, fait mention d'une autre *Atalante* fille d'*Iasius* Roi d'*Arcadie*, qui aimoit extraordinairement la chasse, & qui blessa la première le fameux sanglier, dont il est parlé dans ses métamorphoses.

Ovid. in metamorph. lib. 10.

Ibid. lib. 8.

Aujourd'hui même il y a plusieurs pays, où les gros travaux sont réservés aux femmes. A *Bantam* qui est la capitale de l'île de *Java* dans les *Indes*, quand le feu prend à quelque maison, les femmes seules sont employées à l'éteindre.

Mandeslo, voyag. des Indes, l. 2.

Dans le *Loango*, royaume de la basse *Éthiopie*, il n'y a que les femmes qui labourent la terre, sèment & moissonnent.

Dans la province du *Pérou* nommée *Cannares* les hommes demeurent dans leurs maisons à filer, tandis que leurs femmes s'em-

s'employent la plûpart du tems aux travaux ruſtiques, & aux éxercices qui ſont ici l'occupation des hommes.

Il y a même des contrées, où les hommes ne font point un ſeul pas, qu'ils n'aient un lit ſur leur dos, afin de pouvoir ſe coucher quelque part qu'ils ſoient, quand l'envie leur en prend : & c'eſt aux femmes dans ces pays-là à faire généralement tous les travaux, tant du dehors que du dedans.

ARTICLE VIII.

De la Médiſance.

LA médiſance, la calomnie, la ſatyre & les autres défauts de cette nature, ſont encore des vices qu'on met à tort ſur le compte des femmes ; puiſque les hommes n'y ſont pas moins ſujets. Ecrivains ſatyriques.

ſujets. Si quelqu'un pouvoit en douter, les écrits ſeuls des auteurs que nous avons entre les mains ſuffiroient pour le convaincre. Le fiel & l'amertume s'y trouvent repandus avec une abondance extrême. Il ſuffit de les lire, pour comprendre que l'homme ſait dire des injures avec une élegance, dont les femmes ne ſeront jamais capables. Voyez les *Philippiques* de *Démoſthène* & de *Cicéron*, les épigrammes de *Martial* & de *Catulle*, les ſatyres d'*Horace* & de *Juvenal*; ne ſont-ce pas autant de chefs-d'œuvre en genre de médiſance ? Mais ce ne ſont encore que des douceurs.

Ovide dans un poème contre *Ibis*, a raſſemblé tout ce qu'on peut dire de plus piquant contre un homme. Non content d'en avoir fait le portrait le plus affreux, il vomit contre lui toutes les

les imprécations les plus épouvantables. Il ſouhaite que la terre lui refuſe ſes fruits, la rivière ſon eau, le ciel ſes douces influences: qu'il ne puiſſe profiter ni de la clarté du ſoleil, ni de celle de la lune: qu'il ſoit par tout pauvre & miſérable, ſans feu, ſans lieu; que tout le monde loin de le conſoler, inſulte à ſes malheurs, juſqu'à ce qu'un bourreau, après mille ſupplices plus horribles les uns que les autres, vienne lui donner une mort ignominieuſe, qu'il aura long-tems déſirée. Il ſouhaite enſuite que perſonne ne prenne ſoin de ſa ſépulture, que les flammes refuſent de bruler ſon cadavre, que la terre le rejette, que les vautours le trainent çà & là, que les chiens le mettent en pièces, & qu'il ne ſoit mangé que par les loups. Pour ſon ombre il veut que dans le fond du tartare, elle ſoit chargée

elle ſeule de tous les tourmens des autres damnés : qu'elle roule la pierre de *Siſyphe* ; qu'elle meure de faim & de ſoif au milieu de l'abondance, comme *Tantale* ; qu'elle nourriſſe le vautour de *Prométhée* ; qu'elle rempliſſe le panier des *Danaïdes*. Enfin il ſouhaite, s'il eſt poſſible, qu'*Ibis* meure & reſuſcite à chaque inſtant, pour éprouver tour-à-tour tous les ſupplices, qu'on a jamais endurés ſur la terre.

Ovide dans ce même ouvrage fait mention d'un autre auteur, encore plus vif & plus mordant. » Si ce poème ne vous rend pas » plus ſage, dit-il à ſon *Ibis*, » j'aurai recours aux vers ïambiques, & je lancerai contre » vous des traits encore teints » du ſang de *Lycambe*. «

Poſt modo, ſi pergas, in te mihi liber ïambus
Tincta Lycambeo *ſanguine tela dabit.*

Archi-

Archiloque, dont *Ovide* parle ici sans le nommer, étoit un poète grec, qui écrivit une satyre avec un tel débordement de bile, que *Lycambe* & ses filles qui en étoient l'objet, furent se pendre, ne pouvant supporter la force de ses invectives. C'est sans doute à quoi *Cicéron* faisoit allusion, lorsqu'il nommoit *Archilochia Édicta*, les édits affichés par le consul *Bibulus*, où les plus infames débauches de *César* étoient étalées. On dit qu'*Archiloque* fut tué, & que son meurtrier étant un jour dans le temple de *Delphes*, en avoit été chassé par cet oracle:

Antholog. lib. 3. cap. 25.

Cicer. ad Att. lib. 2. Ep. 21.

Μουσάων θεράποντα κατέκτανες ἔξιθι νηοῦ.

Galien. in suasor. tom. 2. cap. 9. pag. 10.

Assassin du serviteur des Muses, sors de ce temple.

Œnomaus fit des reproches à *Apollon*, d'avoir défendu de la sorte & reconnu pour ami des Muses,

Apud Euseb. præp. Evangel. l. 5. c. 33.

Muſes, un poète auſſi mordant qu'*Archiloque*.

Alcée, l'un des plus grands poètes lyriques que nous connoiſſions, avoit une telle démangeaiſon de médire, qu'il n'épargnoit perſonne dans ſes vers, lui qui étoit l'homme du monde le plus digne d'être critiqué. Quelqu'un s'en vangea par ceux-ci, qu'il écrivit au pied d'un gibet :

Plutarch. in Flamin. traduct. d'Amyot.

Sans feuille aucune & ſans écorce auſſi,
Ami paſſant, on a fait ici tendre,
Sur ce cotteau cette potence-ci,
Expreſſément pour *Alcéus* y pendre.

Un autre a ajouté, qu'il méritoit autre choſe que d'être pendu en effigie.

J'ai lu dans les ouvrages de *Bayle*, qu'un ambaſſadeur *Florentin* nommé *Alémanni*, penſa un jour être déconcerté, à l'occaſion d'une épigramme ſatyrique, qu'il avoit compoſée contre l'Empereur *Charle-Quint*. Il haran-

ranguoit Sa Majeſté, quand une mémoire chancelante lui fit répéter pluſieurs fois le mot d'*Aquila*. L'Empereur le voyant embarraſſé, l'interrompit pour réciter ces deux vers italiens :

Aquila grifagna,
Che, per più devorar, due becchi porta.

C'eſt-à-dire :

Cette aigle d'humeur carnacière
Ne s'arme de deux becs crochus,
Que pour dévorer beaucoup plus.

C'étoit la fin de l'épigramme que l'harangueur avoit compoſée. Il ſe trouva fort mal à ſon aiſe, & ne put ſe tirer d'affaire, qu'en déſavouant de bonne grace ce qu'il avoit fait autrefois. « Alors, « dit-il, je parlois en poète, qui « a droit de mentir, pour rendre « ſon récit plus intéreſſant. Mais « aujourd'hui je parle en ambaſ- « ſadeur grave, à qui il n'eſt pas « permis de s'écarter de la vérité. »

Mais le plus célèbre médiſant,

& le plus conforme aux *Alcées* & aux *Archiloques*, c'eſt *Pierre Arétin*, cet auteur *Italien* du ſeizième ſiècle, ſi connu par ſes écrits orduriers & ſatyriques. On dit que les princes étrangers craignoient ſi fort ſes ſatyres, qu'ils lui faiſoient des penſions, afin qu'il les épargnât. De-là vient qu'il eſt connu ſous le nom de *fléau des princes*. On le trouve auſſi nommé *Il divino Arétino* : *le divin Arétin*; apparemment parce qu'on craignoit ſes menaces comme la foudre. Il faut pourtant avouer qu'il n'étoit pas ſi formidable qu'il le paroiſſoit; puiſque quelques princes d'*Italie*, moins prodigues que l'*Empereur* & le Roi de *France*, lui ayant fait diſtribuer cent coups de bâton, il renonça à la ſatyre pour s'appliquer aux ouvrages de piété, & fit la paraphraſe des ſept *Pſeaumes pénitenciaux*, ce qui donna

Arétin, liv. 6. de ſes lett. fol. 115.

Jacob. Gaddius, de ſcript. non Eccleſ. tom. 1. pag. 13.

Paul. Freher. in theat. pag. 1461.

donna lieu à cette épigramme : *Menagiana, pag. 266.*

Si ce livre unit le deſtin
De *David* & de l'*Arétin*
Dans leur merveilleuſe ſience :
Lecteur, n'en ſois point étonné ;
Qui paraphraſa le péché
Paraphraſa la pénitence.

Il n'en fut cependant ni plus honnête homme, ni moins porté à la critique : auſſi lui a-t'on donné cette épitaphe digne de lui : *Dict. de Moreri, verbo* Arétin.

Le tems par qui tout ſe conſume,
Sous cette pierre a mis le corps
De l'*Arétin*, de qui la plume
Bleſſa les vivans & les morts :
Son encre noircit la mémoire
Des Monarques, de qui la gloire
Eſt vivante après le trépas :
Et s'il n'a pas contre Dieu même
Vomi quelque horrible blaſphéme,
C'eſt qu'il ne le connoiſſoit pas.

Sociétés de médiſans.

Je conviendrai facilement, qu'il y a eu des femmes médiſantes, critiques, railleuſes, d'humeur cauſtique. Mais ces défauts ſont-ils comparables à ceux dont je viens de parler ? Ont-

Ont-ils d'autres objets que des niaiſeries, des bagatelles? J'ajoute qu'on n'a pas vu parmi les femmes des compagnies en règle de médiſantes; au lieu que l'on en a vu parmi les hommes, érigées au vu & ſu de tout le monde. Ce ſont celles qu'on connoit ſous le nom de ſociété de *Connards* & de la *Mère-folle*.

La compagnie des *Connards*, ou comme quelques uns prononçoient des *Cornards*, étoit particuliérement établie à *Évreux* & à *Rouen*. C'étoient des hommes qui couroient les jours gras, ayant à leur tête un chef, qu'ils nommoient leur *Abbé*. Leur marche, ou leur proceſſion, n'étoit qu'une eſpèce d'orgies & de bacchanales, où au lieu d'hymmes, l'on chantoit en différens couplets tout le mal qui s'étoit fait dans la ville, depuis la dernière proceſſion, *Bayle* nous en a con-

ſervé

ſervé quelques fragmens, où l'inſolence & la folie paroiſſent également. Mais ce qui paroit plus ſurprenant, c'eſt que des confréries de cette eſpèce aient obtenu tous les ans un arrêt ſur requête des Parlemens de *Paris* & de *Rouen*, pour jouer impunément leurs farces. Les confrères s'échapèrent dans la ſuite juſqu'à tourner la vertu même en raillerie, & ce fut la cauſe de la deſtruction de leur ſociété.

Celle de la *Mère-folle* eut le même ſort, comme elle avoit eu les mêmes commencemens & les mêmes progrés. Son principal ſort étoit à *Dijon*. Tous les actes s'y faiſoient en vers burleſques, où la licence, ſouvent la calomnie n'étoient point maſquées. Le ſupérieur, qu'on nommoit la *Mère-folle*, jugeoit de tout ce qui regardoit ſes confrères en dernier reſſort. Quand quelqu'un voulut

voulut apeller de ſa ſentence, le Parlement ratifia toujours celle qu'il avoit dictée. Mais dans la ſuite, on ne fit pas plus de grace à la *Mere-folle*, qu'à l'*Abbé*, & l'un & l'autre fut dépouillé du pouvoir dont il abuſoit.

ARTICLE IX.

De la Prodigalité.

Hommes prodigues.

LA prodigalité eſt encore un de ces défauts qu'on auroit mauvaiſe grace de vouloir aproprier au sèxe féminin ; parce qu'au fonds il ne convient pas plus à un sèxe qu'à l'autre. L'on a vu des femmes faire des dépenſes folles & exceſſives. La belle *Cléopatre* en eſt un éxemple. Mais les hommes ont-ils été plus reſervés ſur cet article?

Le philoſophe *Cratès*, par un orgueil déplacé, jetta tout ſon argent

argent dans la mer, au grand regret de ſes parens, qu'il laiſſa dans la pauvreté & l'indigence.

Mr. *Bayle* parle d'un homme, qui fut aſſez fou, pour acheter trois tulippes à *Alcmar* en *Hollande*, pour la ſomme de treize mille livres, monnoie du pays.

Un *Athénien*, nommé *Démade*, faiſoit entrer grand nombre d'étrangers dans les jeux publics, malgré la défenſe qui en étoit faite, afin d'avoir le plaiſir de payer les amendes attachées à de ſemblables tranſgreſſions.

L'Empereur *Caligula* faiſoit ſouvent plus de dépenſes pour la table de ſon cheval, que pour la ſienne propre. Voyez ſur cela le dictionnaire de *Moréri*, au mot *Incitati*.

On a remarqué que *Marc-Antoine* avoit fait ſervir pour un ſeul repas, où il n'attendoit que douze perſonnes, huit ſangliers,

ſans compter les autres viandes qui alloient à l'infini.

Éſope, comédien Romain, ſervit un jour dans un repas un plat, qui coutoit dix mille frans. Ce plat ne fut rempli que d'oiſeaux qui avoient apris à parler ou à chanter, & qui coutoient chacun environ ſix cens livres. Son fils auſſi prodigue donna des perles diſſoutes à avaler à ſes convives.

L'orateur *Quintus-Hortenſius* eſt le premier qui ait fait aprêter des paons pour les ſervir dans un repas.

Richard Comte de *Cornouaille*, frère de *Henri III.* Roi d'*Angleterre*, fit ſervir à ſes noces trente mille plats de viandes.

Les repas de l'Empereur *Héliogabale* avoient vingt-deux ſervices, où rien n'étoit épargné. Il ſe ſervoit de baume dans ſes lampes, & ſes piſcines étoient

remplies d'eau de ſenteur. *Lampridius* nous aprend qu'*Héliogabale* mangeoit ſouvent des langues de paon & de roſſignol, à l'imitation d'*Apicius*.

In Heliogab. cap. 20. p. 835.

Cet *Apicius* eſt un des trois fameux gourmans du même nom, dont il eſt parlé au dictionaire de *Bayle*. Celui-ci, qui vivoit ſous *Tibère*, avoit dépenſé deux millions & demi en repas. Mais ayant vu par le calcul de ſon bien, que, ſes dettes payées, il ne lui reſteroit plus que deux cens cinquante mille livres; il s'empoiſona, comme s'il avoit craint de mourir de faim avec une ſomme ſi modique.

Verbo Apicius.

Hommes buveurs.

Tandis qu'*Aléxandre le Grand* étoit dans les *Indes*, on a remarqué, qu'entre autres dépenſes ſuperflues, il avoit établi un combat de buveurs ou d'ivrognes, avec des prix pour les vainqueurs. Parmi ceux qui entrè-

rent en lice il y en eut trente-cinq qui moururent ſur la place, & ſix autres qui les ſuivirent d'aſſez près, entre leſquels étoit le vainqueur nommé *Promachus*, qui ne ſurvécut que trois jours à ſa victoire. *Aléxandre* avaloit lui-même juſques à vingt coupes d'une grandeur énorme, avant que d'être hors de combat. *Quint-Curce*, ſon hiſtorien, a raporté qu'il avoit trouvé la mort dans le vin, & que ſa maladie étoit venue des efforts qu'il avoit faits pour tenir tête à un *Macédonien*, nommé *Pratéas*, le plus grand buveur de ſon ſiècle. Mais puiſque nous ſommes ſur l'article des buveurs, il ne ſera pas inutile d'en raporter quelques autres éxemples.

Darius, Roi des *Perſes* étoit ſi grand buveur, qu'on crut lui faire honneur en mettant cette qualité dans ſon épitaphe.

Phi-

Philippe, Roi de *Macédoine*, père d'*Aléxandre*, ſe faiſoit auſſi honneur de bien boire : ſur quoi *Démoſthène* diſoit qu'il avoit tort de s'en glorifier ; parce que c'étoit plûtôt la qualité d'une éponge, que celle d'un Roi.

Attila, Roi des *Huns*, mourut le premier jour de ſes noces, à force de boire.

On attribue à la même cauſe la mort d'*Octave*, fameux poète & hiſtorien, qui vivoit du tems d'*Horace*.

L'on prétend que celui qui a mieux reſſemblé à ces anciens *Oïnomanes*, * eſt le célèbre *Martin Luther*, ſur qui l'on a publié pluſieurs chanſons bachiques, aſſez divertiſſantes. Il ſe vantoit d'être le ſeul qui put vuider ſon verre, qui tenoit deux pintes ; comme perſonne ne pouvoit ſe ſervir de la maſſue d'*Hercule*, qu'*Hercule* lui-même. Pluſieurs

* Οἰνομάνης *Qui a de la fureur pour le vin.*

ont cru que c'étoit pour cette raison que ce nouveau docteur étoit peint dans toute l'*Allemagne* avec un grand verre à la main, comme sa marque caractéristique ; de même qu'on peignoit *Saint Jerôme* avec un lion, *Saint Ambroise* avec une ruche à miel, *Saint Augustin* avec un jeune enfant, & *Saint Grégoire* avec un pigeon blanc.

Un autre grand buveur c'étoit le pauvre *Baudius*, professeur de l'histoire en l'académie de *Leyde*, & fort connu dans la république des lettres. A force de boire il se vit réduit à n'avoir plus où reposer sa tête. *Scriverius* nous fait voir combien il aimoit le vin, lorsqu'il suppose que, *Caron* ayant laissé à son choix, de demeurer dans l'autre monde, ou de retourner dans celui-ci, à condition qu'il boiroit de l'eau, *Baudius* choisit le premier parti. On

l'accuſe de s'être énivré le jour même qu'on enterra ſa femme. Il mit tellement ſes affaires en déſordre par ſes dépenſes bachiques, que ſes créanciers le firent vendre: ſur quoi les Jéſuites d'*Anvers* ſes ennemis composèrent une épigramme, qu'il ne ſupporta point patiemment.

Livre intitulé : Væ dictis, pag. 37.

Je ne diſculperai pas les femmes ſur l'amour du vin: l'on ſait aſſez que ce n'eſt pas leur vice. Ne diroit-on pas plûtôt, à voir leur averſion pour le vin, qu'elles auroient bu pour la plûpart de la fontaine de *Clitore*, dont parle *Ovide*, qui avoit la force de faire abhorrer le vin, & d'inſpirer du goût pour l'eau?

Clitorio *quicumque ſitim de fonte levârit,*
Vina fugit, gaudetque meris abſtemius undis

Ovid. metamorph. l. 15. *verſ.* 322.

Je n'ajouterai ici qu'une réfléxion ſur un point de l'hiſtoire romaine, qui ne déplaira pas au lecteur. Les *Romains* avoient in-

Origine du baiser.

terdit aux femmes l'uſage du vin : & pour empêcher qu'elles ne puſſent en boire en cachette, ils avoient établi que les hommes baiſeroient leurs parentes à la bouche, lorſqu'ils les rencontreroient dans les rues. *Valère Maxime* atteſte ce fait. C'étoit un ſûr moyen de connoitre celles qui auroient violé la défenſe ; parce que leur haleine auroit trahi le ſecret. *Plutarque* nous fait remarquer que les femmes faiſoient les avances, & qu'elles couroient au cou de leurs parens, lorſqu'elles les appercevoient de loin. C'étoit, dit *Bayle*, afin de mieux témoigner qu'elles étoient innocentes ; puiſqu'au lieu d'aller embraſſer leurs parens, elles ſe feroient échapées ſous quelque prétexte, ſi elles s'étoient défiées de leur haleine.

Voilà peut-être, pour le dire en paſſant, l'origine du baiſer.

C'étoit

C'étoit une marque à laquelle on reconnoiſſoit ſi une femme avoit bu du vin ou n'en avoit point bu. Dans la ſuite le baiſer a eu d'autres motifs, qui l'ont rendu ſuſpect aux directeurs de conſience. En *Turquie*, en *Italie*, en *Eſpagne*, le baiſer eſt un commencement d'adultère. En *Angleterre*, dans les *Pays-Bas* & en quelques autres endroits, ce n'eſt qu'une ſimple civilité, une marque d'amitié fort innocente. A *Paris* & dans la plûpart des grandes villes, les baiſers ſont ennuyeux, perſonne n'en eſt avare, & perſonne n'en eſt avide, dit l'auteur du *Saint-Évremoniana*. C'eſt aux pères ſpirituels à voir en quels cas ils doivent permettre le baiſer à leurs pénitentes, & en quels cas ils doivent l'interdire. On ne peut faire de règle ſans exceptions ; il faut ſe conformer aux uſages des

lieux & aux coutumes particulières.

Dùm Romanus *eris*, *romano vivito more*,
Dùm fueris alibi, *vivito ficut ibi.*

ARTICLE X.

De la Jaloufie.

Origine de la jaloufie.

ON a dit depuis long-tems, que toute femme fur l'article de la galanterie étoit fujette à caution : que les plus fages n'étoient que plus prudentes & plus difcrettes que les autres : & qu'il n'y en avoit aucune, quelque vertueufe qu'elle parût, dont on n'eût lieu de fe défier. Voici à-peu-près le langage de ceux qui débitent ces fatyres :

Théatre ital. pag. 558.

Qu'un homme entre en mariage,
Qu'il prenne une fille fage,
Qui paffe en fon voifinage
Pour éxemple de vertu :
Fut-il rufé comme un *Bracque*,
Et fage comme un *Pibraque*,
Un jeune fou furvient, craque,
Voilà le fage cocu.

Croi-

Croiroit-on qu'il y ait des maris assez stupides pour prendre la mouche, en conséquence de ces bruits vagues, qui ne sont que de pures plaisanteries ? La chose est pourtant réelle, & plusieurs ont donné la comédie à leurs dépens. Tel étoit celui qui donnoit ces préceptes à sa femme :

Celle qui m'engage sa foi,
Sera toujours bien sage :
Elle doit se faire une loi,
De demeurer dans son ménage ;
Et de n'en sortir qu'avec moi,
En dépit du contraire usage.
Dans ma maison il n'entrera,
De peur de maligne pratique,
Aucun levrier d'opéra,
Symphoniste, chanteur, ou suppôt de musique. . . .
Item, point de maître à danser :
Ce sont courtiers d'amour, dont il faut se passer :
Ces gens-là se font trop de fête ;
Et quelque soin que vous prenniez,
Par leurs leçons la femme en porte mieux le pieds ;
Mais le mari plus mal la tête.

Comédie italienne de l'homme à bonne fortune, pag. 484.

Qu'arrive-t'il de-là ? Tout ce qu'on craignoit, & qui ne seroit peut-

La jalousie est souvent punie.

peut-être pas arrivé, ſi on ne l'avoit trop craint. Savez-vous, diſoit une bonne veuve, » Savez-» vous qu'il y a du ménage à » n'être pas jaloux? Quand on » s'en raporte aveuglément à ſa » femme, jamais elle n'en abu-» ſe. Elle verra peut-être par » préférence un ami ou deux, qui » prennent ſoin de lui plaire. » Mais quand le mari fait le ma-» lingre, & qu'il haraſſe une fem-» me ſur le choix de ſes viſites & » de ſes connoiſſances, ma foi » on ne lui fait point de quartier. » Une femme mutinée ſe vange » autant de fois qu'on ſe défie » d'elle. « *Ovide* qui connoiſſoit ſi bien le fort & le foible de toutes les paſſions des femmes, enſeigne la même doctrine. » C'eſt » en vain, dit-il, que le mari fait » garder ſa femme. Les femmes » ne doivent ſe garder que par » leur propre vertu, & celles qui ſont

Comédie ital. de la fille ſavante, p. 212.

Amor. lib. 3. eleg. 4. trad. de Martignac.

ſont chaſtes ſans aucun motif « de crainte le ſont en tout tems. « On fait beaucoup moins de mal « quand on eſt en liberté de mal « faire, & c'eſt cette liberté qui « émouſſe l'inclination que l'on « peut avoir au crime. »

Dure vir, impoſito temerè cuſtode puellæ,
Nil agis; ingenio quæque tuenda ſuo eſt, &c.

Il repréſente encore mieux en un autre endroit, combien la jalouſie eſt pernicieuſe aux maris, lorſqu'il adreſſe ces paroles à l'époux d'une Dame, dont il avoit les bonnes graces. « Si vous « avez l'imprudence de laiſſer vi- « vre votre femme à ſa fantaiſie, « ſans vous en tourmenter l'eſ- « prit, faites-là au moins garder, « pour m'en rendre plus amou- « reux. Ce que l'on peut obtenir « ſans peine ne donne pas de « plaiſir, & l'on eſt bien plus ar- « dent à ſouhaiter ce qui eſt dé- « fendu. . . . Ceux qui bornent « leurs

Ovid. amor. lib. 2 eleg. 19, trad. de Martignac.

» leurs souhaits aux choses aisées
» & permises, qu'ils aillent pren-
» dre des feuilles dans les bois,
» & boire de l'eau dans la ri-
» vière. . . . Tout homme, qui
» peut aimer la femme d'un sot
» mari, est capable de dérober
» du sable sur le bord de la mer,
» où il n'y a personne. Je vous
» avertis donc par avance, que
» si vous ne commencez à obser-
» ver votre femme, je commen-
» cerai à ne l'aimer plus. . . . Au-
» rai-je donc le malheur de ne
» trouver jamais d'obstacle à
» la voir ? Passerai-je les nuits
» avec elle, sans que personne
» en témoigne de ressentiment ?
» Qu'ai-je affaire d'un mari fa-
» cile, qui paroit le confident des
» amours de sa femme ? Vous
» gâtez par votre indulgence tou-
» te la douceur de mes plaisirs. «

Si tibi non opus est servatâ, stulte, puellâ,
At mihi fac serves, quo magis ipse velim, &c.

En

En tous pays, ce ſont preſque toujours les époux, qui ſont la cauſe de leurs propres infortunes. Les uns pour avoir gardé leurs femmes auſſi attentivement qu'*Argus* veilloit ſur la conduite de la rivale de *Junon* :

Les maris ſont cauſe de leurs infortunes.

Si ce gardien ſévère,
Ne pût rien avec cent yeux,
Hélas ! que pourriez vous faire,
Vous qui n'en avez que deux ?

Fragmens d'un Vaudeville ſur la jalouſie des maris, à la fin de la Comedie de l'Italien marié à Paris. Nouv. Théat. ital. tom. 1. pag. 334.

Les autres, pour avoir été trop ſoigneux à les faire épier & éclairer en toutes leurs démarches :

Bien ſouvent l'on ne s'engage,
Dans un commerce galant :
Que pour goûter l'avantage,
De tromper un ſurveillant.

Ceux-ci, pour avoir commandé avec hauteur, au lieu de prendre le ton doux & affable :

Par douceur vous pourriez être
Exceptés du ſort commun :
Mais ſi vous parlez en maitre,
Je parirai cent contre un.

Ibid.

Ceux-là, en affectant toujours un air

air sombre, reveur, mélancolique, grognard & déplaisant:

Ibid.

L'époux qui gronde & murmure,
Sur le livre du destin
Est mis en grosse écriture
Au chapitre de *Vulcain.*

Et tous enfin en craignant trop ce qui ne leur arriveroit pas, s'ils n'y pensoient jamais :

Ibid.

Vos précautions sévères,
Avancent l'instant fatal;
Et vos peurs imaginaires,
Réalisent votre mal.

Femmes qui n'ont pas été jalouses.

Que la jalousie soit une passion folle, personne n'en doute. Reste à savoir qui des hommes ou des femmes y sont plus sujets. Mais la question n'est-elle pas assez décidée ? Puisqu'en fait de jalousie, il n'est bon conte en toutes les conversations que des époux. Rarement on parle des femmes jalouses, c'est toujours aux maris qu'on en veut. Et ce n'est pas sans raison. Car si les histoires font mention d'une femme jalouse,

loufe, elles parlent de cent autres qui ne l'ont pas été.

Livie, femme d'*Augufte*, loin d'avoir de la jaloufie, avoit la complaifance de favorifer elle-même les amours illégitimes de cet Empereur romain : en quoi elle a été imitée par la femme du fameux *Cromwel*, fi l'on en croit l'écrivain de fa vie.

Sueton. in Aug. cap. 71.

Leti, vie de Cromwel.

Andromaque aimoit tellement *Hector* fon mari, qu'au raport d'*Euripide*, elle allaita elle-même les batards, qu'il avoit eus de fes concubines.

In Adromach.

Stratonice, femme de *Déjotárus*, *Tetrarque* de *Galatie*, ne pouvant donner d'héritier à fon mari, lui confeilla de fe fervir d'un autre femme, & lui donna elle-même une captive d'une grande beauté, qu'elle habilla de fes propres mains. On ajoute qu'elle reconnut pour les fiens propres les enfans qui en provinrent,

vinrent, & qu'elle les aima très-tendrement.

La femme d'*Éric II.* Roi de *Danemarc* nommée *Botilde*, avoit auſſi tant de complaiſance pour ſon mari, qu'elle prénoit au nombre de ſes ſuivantes les filles que ce prince aimoit : leur donnant des pierreries, & tout ce qui pouvoit les rendre plus belles aux yeux de ſon mari. Auſſi a-t'on remarqué que le Roi, ſenſible aux attentions de ſon épouſe, avoit renoncé à ſon mauvais commerce, & qu'il étoit devenu auſſi attaché à la Reine, qu'il l'avoit haïe auparavant.

Les Dames *Juives* donneroient encore ici des éxemples de complaiſance, elles qui à l'éxemple des femmes des *Patriarches*, partageoient leurs maris avec leurs ſervantes, lorſqu'elles ſe trouvoient ſtériles. Mais ce que j'ai dit eſt ſuffiſant,

pcur

pour faire voir que la jalousie n'est point un vice qu'on doive mettre sur le compte des femmes.

ARTICLE XI.

De la Colère.

UN poète a dit, qu'il n'y avoit rien au monde de si terrible, qu'une femme en colère : qu'une lionne en furie n'en approchoit pas, que rien n'étoit capable de l'adoucir : qu'il n'y avoit rien de si sacré qu'elle ne sacrifiât à sa fureur. Il peut y avoir quelque chose de vrai dans ces descriptions vagues. Mais, comme je l'ai déja remarqué en plus d'un endroit, ce sont de ces argumens qui ne prouvent rien ; parce que tout ce qu'on reproche aux femmes, on est également en droit de le reprocher aux hommes.

Les défauts qu'on attribue aux femmes ne leur sont pas propres.

J'en

J'en dis autant ſur les reproches qu'on fait aux perſonnes du sèxe d'être vindicatives, quérelleuſes, diſſimulées, ſéduiſantes, flateuſes, &c. Pour prouver quelque choſe contre les femmes, il faudroit démontrer, ou que ces défauts leur ſont propres, ou qu'elles y ont beaucoup plus de part que nous : il faudroit, dis-je, le démontrer non ſur des *oui-dire*, & des témoignages confus, dont perſonne ne ſe déclare auteur ; mais par des faits ſûrs & conſtans. Or c'eſt juſtement ce qu'on ne fera jamais. Pourquoi donc ne ſeroit-il pas permis de conclure, que les défauts des femmes ne ſont pas plus conſidérables que les nôtres ?



RÉCAPITULATION.

CE livre avoit deux objets. Le premier de prouver que les femmes ne le cédoient en rien aux hommes pour les perfections. Le second de faire voir qu'elles n'avoient pas plus de défauts que les hommes. Quelque difficile qu'il fût de réussir dans une entreprise, où il falloit combattre les préjugés des trois quarts du monde, je crois n'avoir pas mal rempli le dessein que je m'étois proposé.

Sujet des deux premiers Volumes.

Sur les perfections, n'ai-je pas démontré que les femmes l'emportoient de beaucoup sur les hommes dans la pratique de la vertu & de la piété, qui sans contredit est de tous les devoirs le plus important ? N'ai-je pas établi ensuite, qu'il n'y avoit point de charge & d'emplois que les femmes

femmes ne puſſent remplir avec honneur & dignité : qu'elles avoient fait des actions glorieuſes & immortelles : qu'elles s'étoient diſtinguées dans le gouvernement des peuples, dans le maniment des affaires, dans la conduite des armées, & qu'il n'y a guères eu de ſiences où elles n'aient donné des marques évidentes de leur bon goût & de leur facilité ?

Je ſuis convenu à la vérité, que le nombre des femmes qui avoient paru avec éclat dans les emplois extérieurs étoit petit, en comparaiſon de celui des hommes, qu'on y avoit vu briller. Mais n'ai-je pas fait voir, que ce n'étoit qu'une ſuite d'une ancienne uſurpation, que notre sèxe avoit faite, de tout ce qu'il avoit trouvé à ſon avantage : & qu'il n'y avoit que les préjugés, qui puſſent faire penſer que les femmes

femmes manquoient de diſpoſitions propres à remplir auſſi bien que les hommes toutes ces fonctions ?

Quant aux imperfections, n'ai-je pas démontré que celles qu'on attribue communément aux femmes ne ſont pas plus propres à un sèxe qu'à l'autre : & que tout ce qu'on dit pour abaiſſer le mérite des femmes n'eſt fondé tout au plus que ſur des témoignages incertains, où l'on ne découvre rien de ſolide, quand on les éxamine avec quelque attention ? Si les femmes ont quelques défauts particuliers à leur sèxe, les hommes n'en ont-ils pas une infinité d'autres, où les femmes n'ont que peu ou point de part ? Les hommes & les femmes ont également leurs défauts. Mais j'ai remarqué cette différence entre les uns & les autres, que ſi ceux des femmes ſont plus ridicules, ceux des hommes

Sujet des deux derniers Volumes.

hommes ſont plus ſérieux, plus eſſentiels.

On ne doit pas s'attendre à trouver des femmes parfaites en tous points : & le monde finiroit bientôt ſi pour ſe marier on avoit la délicateſſe de *Henri IV.* Roi de *France*, qui demandoit ces ſept qualités dans une épouſe : Beauté en la perſonne, pudicité en la vie, complaiſance en l'humeur, habileté en eſprit, fécondité en génération, éminence en extraction, & grands états en poſſeſſion. Mais auſſi où trouvera-t'on des hommes ſans défauts ? On a beau faire, *Héraclite* aura toujours à pleurer, & *Démocrite* toujours à rire.

J'ai fait voir enfin, que les hommes avoient très-mauvaiſe grace de s'ériger en cenſeurs des femmes ; puiſqu'elles n'ont guères de défauts, que ceux que les hommes leur ont procurés. Ce ſeroit

seroit imiter en quelque sorte un Empereur injuste, * qui condamnoit pour crime d'adultère les femmes, qu'il avoit lui-même débauchées. Que ceux donc qui blâment dans le sèxe féminin des défauts, dont ils sont eux-mêmes la cause, se souviennent de ces vers, que *Juvenal* semble avoir composés à leur sujet :

* *Domitien.*

Zonar. tom. 2.

Juvenal. Satyre 2. vers. 23.

Loripedem rectus derideat, Æthiopem *albus*,
Quis tulerit Gracchos *de seditione querentes ?*
Quis cælum terris non misceat, & mare cælo,
Si fur displiceat Verri, *homicida* Miloni,
Clodius *accuset mæchos*, Catilina Cethegum,
In tabulam Sullæ, *si dicant d*... *tres ?*

C'est-à-dire, selon la ... P. *Tarteron* : « Un ho... est bien sur ses jambe... mocquer d'un boite... homme qui a un b... & bien blanc, peut se ra... d'un *Éthiopien*. Mais qui pour- «

» roit ſupporter les plaintes des » *Graques* contre des ſéditieux ? » & qui ne ſe recrieroit avec in- » dignation, ſi *Verrès* s'aviſoit » de vouloir blâmer un voleur, » *Milon* un meurtrier, *Clodius* » un adultère, *Catilina* un *Céthé-* » *gus* : ſi enfin *Auguſte*, *Antoine* » & *Lépide* ſe déchainoient con- » tre les proſcriptions ? « Qu'ils ſe ſouviennent, dis-je, de ces revers, & que la crainte des repreſſailles émouſſe la pointe de leur critique. Si mon Livre produit ce bien, en amuſant le public, que pouvois-je déſirer autre choſe ?

F I N.

TABLE

TABLE DES MATIÉRES.

Les lettres italiques *a b c d*, marquent les quatre tomes ; les chriffres arabes indiquent les pages.

Leurs

Clelie

Palémon

moins

FIN.





